

Les deux chefs ont parlé

Les services de dépêches ont apporté, ces jours derniers, au public de ce pays les déclarations que les chefs de deux principaux partis en lutte actuellement ont faites récemment à Ottawa. Les hon. MM. Meighen, Premier Ministre du Canada et chef du parti conservateur et King, chef de l'Opposition et chef du parti libéral, ont voulu tous deux, lancer les premiers coups de canon de la campagne électorale dans la capitale même du Canada.

Tous deux ont prononcé de bons et longs discours. Tous deux ont été écoutés dans la vaste salle de l'Auditorium par de nombreux partisans qui ont applaudi maints passages de leurs discours. Ceux-ci sont importants car au début de cette campagne électorale, dans les conditions actuelles du parlementarisme canadien, ils donnent la direction que devront suivre les candidats et les orateurs des deux partis.

Il convient donc de résumer ces deux discours que répéteront, en somme, les deux chefs et leurs partisans un peu partout dans le pays et spécialement dans cette province au cours de cette campagne qui devient de jour en jour plus active. Il convient de faire ressortir les arguments des deux chefs, car ce sont ces arguments plus que tous les efforts de démagogie que l'on tentera qui éclaireront l'électorat.

L'hon. M. Meighen a parlé le premier. Dès le début de son discours, le chef du parti conservateur, auquel on doit reconnaître une certaine franchise, a fait allusion à certaines divisions qui ont existé dans les rangs de son parti en ces dernières années. On se rappellera d'ailleurs que certains organes ont préconisé, un jour, la disparition des chefs des deux partis.

Mais cette opinion n'a pas rencontré l'approbation que l'on recherchait et aujourd'hui, M. Meighen peut dire : "C'est avec fierté et gratitude que nous voyons disparaître le malentendu et que nous constatons que le grand parti conservateur de MacDonald et Cartier retrouve sa vigueur d'antan et jouit des conseils de ses chefs de toutes les provinces".

Puis M. Meighen dont les parlementaires louent l'esprit de combativité attaque de suite ses adversaires. Il ne fait pas de personnalités, pas plus que n'en fera M. King et c'est un exemple que devraient suivre les partisans des deux chefs au cours de cette campagne politique. Il critique l'administration libérale et, comme cette élection suit de très près celle de 1925, il fait un retour sur la période parlementaire qui a précédé cette dernière.

Le chef conservateur rappelle que M. King, avec l'appui des Progressistes, a réussi, malgré une petite majorité, à se maintenir au pouvoir de 1921 à 1925 grâce à des multiples expédients. Cette période du gouvernement libéral fut témoin des concessions que faisait sans cesse le parti libéral aux exigences des Progressistes. Le résultat fut un malaise pour l'Est du pays et "jugé par ses œuvres, le gouvernement King fut défait au mois d'octobre dernier. Dans 143 comtés sur 245, ses candidats ont été repoussés. Neuf ministres de la Couronne, parmi lesquels le Premier Ministre lui-même, ont été battus dans leurs divisions et le parti conservateur a été victorieux aux urnes dans sept de nos neuf provinces".

Il rappelle alors que M. King, avant les dernières élections, promettait de nouvelles élections s'il n'avait pas une majorité suffisante pour diriger les affaires du pays. Le parti libéral fit alors la lutte au parti progressiste. Et cependant, après les élections de 1925, ce fut encore M. King qui se cramponna au pouvoir grâce encore à l'appui que les progressistes lui donnaient et lui faisaient payer très cher.

Puis M. Meighen fait la revue des œuvres du gouvernement King. Avec honnêteté, il reconnaît qu'une organisation aussi vaste que celle de l'administration d'un pays peut présenter quelques erreurs de détails, quelques fautes secondaires et il demande aux électeurs de ne pas perdre cette pensée dans la discussion des problèmes politiques. Ce qu'il veut dénoncer ce sont les erreurs graves, le manque d'efficacité, l'incompétence ou la corruption.

Et le chef conservateur traite de cette fameuse enquête sur l'administration des Douanes démentée par les conservateurs. Nous n'insisterons pas sur ce point car, dans le temps, les journaux ont publié avec force détails les révélations vraiment surprenantes qui ont été faites au cours de cette enquête. M. Meighen après avoir rappelé, en soulignant les principaux faits, les témoignages produits à l'enquête demande : "Pensez-vous qu'un gouvernement atteigne à la figure par ces centaines de pages de témoignages, pensez-vous qu'un gouvernement enterré sous les révélations que renferme cette preuve, pensez-vous qu'un gouvernement censuré par un Parlement où ses amis formaient la majorité (le chef conservateur avait rappelé précédemment que depuis 1921 les progressistes et les libéraux étaient amis) pensez-vous qu'un tel gouvernement puisse être exoneré par le peuple canadien ? Croyez-vous qu'un gouvernement responsable de la perte de millions de dollars, responsable de fraudes sans nombre, responsable de l'abaissement du niveau de l'existence de milliers de nos ouvriers par suite de la concurrence des articles de contrebande, croyez-vous qu'un tel gouvernement puisse obtenir maintenant un certificat de caractère ?

M. Meighen a rappelé que par la faute de l'incurie et de la connivence d'un ministre de la Couronne, par suite des fraudes commises par des officiers supérieurs du département des Douanes, des millions de dollars ont été perdus pour le trésor fédéral et une contrebande effrénée a nui considérablement au développement industriel du pays.

Et le gouvernement libéral, malgré les sévères avis des nombreux industriels, malgré les activités d'un service de protection contre la contrebande, service créé par des industriels qui constataient l'impuissance du Gouvernement à les protéger, n'a pas agi. Bien plus, lorsque des bruits commencèrent à transpirer, il fit faire une enquête. Et comme le ministre des Douanes avait changé on sembla faire un effort pour faire cesser la contrebande. L'enquête a révélé des faits étonnants qui salissent l'administration libérale.

Et M. Meighen affirme que c'est pour éviter la sanction populaire que le parti populaire tente, en soulevant une question de constitutionnalité, de détourner l'attention du public. Il réplique vivement à l'opinion exprimée par le chef libéral et ses partisans en ces derniers temps.

Ceux-ci prétendent que l'histoire d'Angleterre n'offre pas d'exemple, depuis des centaines d'années, que le roi ait refusé la dissolution demandée par un premier ministre. Or, M. Meighen rappelle que lorsque M. King demanda cette dissolution, le parti libéral et le gouvernement étaient sous le coup d'un vote de censure. Le débat était commencé qui devait aboutir à ce vote de censure et il n'est pas d'exemple dans l'histoire d'Angleterre où un premier ministre ait demandé la dissolution des Chambres alors que son gouvernement était menacé d'un vote de censure. C'est là qu'est la différence.

Et M. Meighen prétend que M. King a voulu obtenir la dissolution des Chambres, avant le vote sur l'amendement Stevens qui censurait le Gouvernement, afin d'éviter cette censure du Parlement.

Le chef conservateur, avant de passer à la question du tarif, rappelle que son gouvernement vient de nommer l'hon. juge François Lemieux, juge en chef de la province de Québec, pour continuer l'enquête sur l'administration des Douanes. M. Meighen a prouvé par cette nomination qu'il n'a pas l'esprit

Nouvelle victoire du "Joliette Ind".

Le résultat de la partie de dimanche dernier avec le "Notre-Dame Amateur" fut de 7 à 2.

POUR DIMANCHE

Le club "Notre-Dame Amateur" de Montréal, a bien débuté dimanche dernier, ayant enregistré deux points à la première manche, mais ce fut tout. Notre club s'est montré de beaucoup supérieur malgré que le club visiteur se fut servi de deux lanceurs : Paquette et Trudel. Fait digne de remarque, ils ont réussi à retirer neuf de nos joueurs au bâton tandis que Greene n'en retira que huit. C'est la première fois que "Peersless" se fait devancer et c'est bien probablement la dernière.

L'assistance n'était pas aussi considérable que les dimanches précédents à cause des piques-niques qui eurent lieu ce jour-là, mais cependant elle fut fort enthousiaste.

POUR DIMANCHE

Le club "Machine Printing" de Montréal, qui a été battu par le "Joliette Ind." par 3 à 0 l'an dernier, sera ici dimanche, le 1er août. Il va sans dire que l'équipe de 1926 est plus forte que celle de 1925 et que les joueurs essaieront — peut-être vainement — à frapper un "hit" car l'an dernier, aucun joueur n'a pu en frapper un.

La batterie de ce club amateur qui compte parmi les plus forts de Montréal sera composée de McCall et Lavrière.

Tous les amateurs seront donc témoins d'une jolie conteste dimanche. Qu'ils y soient tous car le "Joliette Ind." a besoin de leur support.

La Fête du Travail à Joliette

ASSEMBLEE DIMANCHE

M. Avila Lépine, président de l'Association du Travail convoque pour dimanche, le 1er août, à 3.00 heures de l'après-midi, tous les membres de l'Association, aux salles situées rue St-Paul, en vue de discuter la question de la célébration de la fête du travail à Joliette cette année.

On se rappelle tout le succès que cette Association remporta il y a quelques années et il n'y a nul doute que tous les membres répondront à l'appel de leur président pour que la fête soit organisée de nouveau cette année et remporte le même succès.

Le "St-Thomas" triomphe, 14 à 6

Dimanche, le 25 juillet, le "St-Thomas" recevait la visite de "L'Assomption". Le début du "St-Thomas" fut merveilleux, mais le club-visiteur prit quand même l'avantage (6 à 6) à la fin de la partie. Ensuite et jusqu'à la fin de la partie, le lanceur "Lassalle" les tint à sa merci et surpris en leur score son club et le public en retirant 21 hommes au bâton.

Il félicita les joueurs adversaires pour avoir bien secondé leur lanceur, Léo Beaudoin.

Les joueurs du "St-Thomas" sont anxieux de rencontrer le "St-Gabriel de Brandon" particulièrement et il leur promettront quelque chose. A vous, gérant de ce club, de faire les arrangements nécessaires.

Nous avons hâte de vous rencontrer n'importe où.

UN JOUEUR.

NOCES D'OR

A la maison-mère des Soeurs de la Providence, on se prépare à fêter, dans quelques semaines, les "Noces d'Or" de vie religieuse de la vénérable de Soeur Marie de la Providence qui s'est toujours dévouée sans compter, à l'enseignement et aux œuvres de charité. Toutes, amies de cœur et d'actions, profitons de cette heureuse circonstance pour adresser, dès à présent, à cette digne religieuse, au No 1431 rue Fullum, Montréal, l'offrande d'une petite monnaie. A l'honneur, une fois de plus ; oui, de nouveau, donnons une preuve de notre profond dévouement et de notre constant souvenir pour elle.

(Communiqué).

étroit qu'on lui attribue. Il lui aurait été facile de nommer un juge anglais, autrefois partisan de sa politique ; il a eu recours à un canadien français distingué, à un ancien libéral dont on rappelle encore les luttres passionnantes ; il a eu confiance dans l'impartialité d'un juge canadien-français et dans son esprit de justice.

Et le chef conservateur définit ensuite sa politique tarifaire. Il n'a pas d'hésitation car la politique conservatrice en matière fiscale et tarifaire est bien connue : c'est le tarif de protection. Après les concessions faites par les libéraux aux progressistes, après les bouleversements faits au tarif canadien en ces dernières années, l'industrie canadienne demande un tarif qui lui donne l'assurance d'un développement solide. La classe ouvrière, pour le travail que ce tarif lui assurera, la classe agricole qui trouvera à vendre plus facilement ses produits dans les centres ouvriers où la prospérité règnera, retireront de précieux avantages de ce tarif.

M. Meighen parla sans acrimonie. L'hon. M. Patenaude, qui après la déclaration précise de M. Meighen à Hamilton au sujet de l'impérialisme, a remis sa confiance dans le chef conservateur, lui apportant l'appui de l'élément canadien-français, fit de même. Tous deux firent une critique serrée de l'administration libérale, tous deux évitèrent les attaques personnelles. Ils ont fait preuve de jugement et ont montré qu'ils sont des politiques distingués.

M. King agit de la même façon. Nous verrons dans un prochain article comment fut bâtit son argumentation.

M. Dufresne ne sera pas l'adversaire de M. Denis

UNE DECLARATION

La semaine dernière, il circulait une rumeur à travers la ville que M. Joseph Dufresne serait l'adversaire de M. Jean-J. Denis aux prochaines élections fédérales. M. Dufresne, devant obtenir de l'hon. A. Meighen une promesse écrite que le chemin de fer de Joliette à Parent se construirait et que les usines du C.N.R. à Joliette seraient aussi prospères qu'elles l'étaient autrefois. Nous avons dit que M. Dufresne a déclaré à notre représentant à ce sujet.

Le député de Joliette au parlement provincial nous a remis hier la présente déclaration avec prière de la publier :

"Il est paru dans votre journal du vingt-deux juillet dernier, et dans

certaines journaux de la province une rumeur que je serais candidat à cette élection fédérale.

"Je nie les rumeurs sur le sujet de ma candidature. Je déclare continuer mon mandat que les électeurs ont bien voulu me donner en 1923.

"Je déclare fermement rester attaché à la politique provinciale et continuer avec mes collègues à Québec le travail que nous avons commencé depuis quelques années pour le plus grand bien de notre Province.

"Je continuerai les assemblées politiques que j'ai entreprises dans le comté afin de rendre compte aux électeurs du mandat qu'ils ont bien voulu me donner".

JOSEPH DUFRESNE, M. P. P.
Joliette, 27 juillet, 1926.

Au Conseil Municipal

Le conseil municipal de Joliette a tenu sa séance régulière mercredi soir à laquelle étaient présents son honneur le maire J.-E. Ladouceur et MM. les échevins Bordenave, Grenier, Chevalier, Fontaine, Bellesse, Arcaud, Paquin et Mainville.

M. Origène Thibodeau a demandé que la corporation fasse réparer une certaine partie de la rue St-Charles-Borromée où l'eau s'écoule continuellement au lendemain de pluies. Cette demande fut accordée.

M. Hervé Lippé devra s'occuper de la demande de M. J. Ricard qui veut la construction d'un fossé dans le village St-Charles.

M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales, a écrit au conseil pour l'informer qu'il a pu au lieutenant-gouverneur en conseil d'approuver le règlement numéro 381 de la cité de Joliette autorisant un emprunt de \$50,000.00 pour fins d'entretien de la ville. Une résolution fut adoptée par le conseil pour que ce règlement soit promulgué suivant la loi.

Le conseil a ensuite décidé de faire paraître des annonces dans les journaux de Joliette au sujet des demandes de soumissions pour les déblais de la ville. Cette annonce est publiée dans la présente édition et elle a déjà été publiée durant deux semaines consécutives dans la Gazette Officielle.

Sur lecture d'une lettre et d'un télégramme par le secrétaire-trésorier, sollicitant la représentation de Joliette à la grande convention des chefs de pompiers qui se tiendra à Windsor, Ontario, du 22 au 28 août, le conseil a décidé d'envoyer M. Moise Forget. Ce voyage déjà fait par M. Forget il y a deux ans donne beaucoup d'expérience et entraînera une dépense d'environ \$100.00.

M. O.-M. Lavoie du Pacifique Canadien a exprimé son opinion par une lettre, pour que la quantité de 80,000 gallons d'eau par semaine mentionnée au contrat que veut passer la ville pour une période de cinq ans ne soit pas indiquée au dit contrat mais le conseil a décidé de s'en tenir à cette clause.

M. le maire et les membres faisant partie du Comité du Centenaire de la ville d'Ottawa ont envoyé une lettre d'invitation au maire et aux échevins de la cité de Joliette pour prendre part aux fêtes qui auront lieu les 16 et 17 août.

Pour donner suite à la demande des Soeurs de la Providence, Jardin de l'Assomption, le conseil va installer deux lampadaires en face de leur maison d'enseignement.

M. Alphonse Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène s'est plaint que quelques maisons de Joliette étaient dans un état d'insalubrité absolue et demanda que le conseil prenne les mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses.

La lettre de M. Lessard sera transmise à M. le D. A. Barolet.

D'après un rapport soumis par M. Joseph Leclerc, les réparations faites

dernièrement au Chemin Vessot ont entraîné une dépense de \$60.75.

La Cie Dussault et Lamoureux, de St-Hyacinthe, a demandé le patronage de la ville pour les produits qu'ils manufacturent. M. Lippé a en mains tous les catalogues de cette maison.

M. Lippé a été chargé de téléphoner à M. Baulne, ingénieur, au sujet des plans et devis qu'il doit préparer en rapport à la construction du pont des Dalls avec prière de faire diligence. Il est fort probable que les travaux commenceront vers le mois de septembre.

Le projet de règlement dont M. Fontaine a parlé à la dernière séance à l'effet de défendre aux vendeurs sur le marché de placer leurs voitures à pas moins de cinquante pieds de la rue Notre-Dame, excepté le vendredi et le samedi et que les travaux de leur voiture ne constituent pas une nuisance à la circulation, a été lu par le secrétaire-trésorier et adopté par le conseil. Quoique ne se conformera pas à ce règlement \$100.00 et les frais et à défaut du lieutenant de l'annexe, à un emprisonnement n'excédant pas deux mois de calendrier.

Tous les propriétaires de garages à Joliette recevront un avis du secrétaire-trésorier leur demandant de faire des réparations aux automobiles dans les rues.

Il a été quelque peu question de baisser le taux de l'électricité pour fins domestiques, la baisse pourrait être de 15% environ, mais le conseil a jugé bon d'attendre un rapport de M. Lippé avant d'établir un nouveau taux. La question sera probablement discutée au mois de septembre.

Le conseil de la cité de Joliette a appelé les cultivateurs qu'il est défendu de faire le colportage des produits de leur ferme, dans les rues de la ville, le vendredi et le samedi. Tel colportage est cependant permis les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine. Tout cultivateur désirant vendre à domicile les vendredis et samedis devra payer une licence de \$100.00 s'il réside dans les limites de la municipalité et \$200.00 s'il ne réside pas dans les limites. Des procédures seront prises pour que le règlement en vigueur soit bien observé à l'avenir, des plaintes ayant été faites.

Notre ville prendra-t-elle à sa charge la confection des trottoirs en ciment ou ces trottoirs seront-ils à la charge de chaque propriétaire ? C'est la question que le conseil va étudier prochainement avec M. J.-A. Guibault, aviseur légal de la corporation.

MARIAGE

Lundi, le 26 juillet, fut béni à l'église, par Sa Grandeur Mgr Forbes, le mariage de M. Victor Barrette, journaliste, fils de M. Camille Barrette, épicière, à M. Mlle Florence Marion, fille du Dr J.-J. Marion, autrefois de Joliette. Le marié était accompagné de son père, M. C. Barrette et la mariée était accompagnée de M. Julien Lavallée. Plusieurs parents et amis prirent part à la cérémonie.

Aussitôt après le mariage, il y eut réception chez M. Julien Lavallée. M. et Mme V. Barrette quittèrent notre ville à 10.27 heures pour un voyage autour du Saguenay.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à l'heureux couple.

Convention conservatrice

ELLE AURA LIEU AU COURS DE LA SEMAINE PROCHAINE

Il est maintenant décidé que la convention conservatrice du comté de Joliette aura lieu à Joliette au cours de la semaine prochaine. La date n'est pas encore fixée mais tous les électeurs du comté s'apprêtent à promettre de se rendre à la grande manifestation, dans chaque paroisse. Un caucus en ce lieu et cette question importante a été décidée.

Le travail d'organisation cette année sera plus considérable que jamais et la plus grande confiance règne partout.

Beau succès d'un pique-nique

Les Chevaliers de Colomb ont raison d'être fiers du succès qu'ils ont remporté dimanche dernier. Une fameuse partie de base-ball. Divers amusements qui ont été fort goûtés. — Remerciements des organisateurs.

Le premier pique-nique annuel organisé par des Chevaliers de Colomb pour les Chevaliers de Colomb et les membres de leur famille, qui eut lieu au terrain Beauré, dimanche dernier, a remporté un succès qui a dépassé toutes les espérances.

Le départ des pique-niqueurs se fit de la Salle du Marché un peu après dix heures et plus de trente automobiles formaient le défilé. Avant de se rendre au terrain, les automobiles décorées à profusion passèrent par les rues Place Lavaltrie, Manseau, Notre-Dame, de Lanandière et St-Barthélemy.

L'endroit choisi par les organisateurs a beaucoup plu à tous. Il avait été décoré de plusieurs drapeaux et couverts pour tous genres d'amusements. Un bois magnifiquement aménagé de tables et situé tout près de la rivière l'Assomption a fait les délices de tous les pique-niqueurs.

Jusqu'à midi, il y eut divers amusements. Eut lieu ensuite le dîner qui fut suivi de chants variés faits par les messieurs, les dames et demoiselles. MM. J.-A. Landreville, Alexandre Massicotte, Nazaire Martel, J.-Bte Fontaine et Lucien Desmarais se distinguèrent tout particulièrement.

La principale attraction de l'après-midi fut sans contredit la partie de base-ball jouée entre neuf frères maigres et neuf frères gras. Ce dernier club avait comme lanceur un professionnel de St-Gabriel de Brandon engagé à grands frais, dans la personne de M. Chabot. Le receveur qui agissait également comme capitaine était M. le notaire J.-E. Chabot de Joliette. Après avoir organisé son club, il donna le signal et la partie commença. Jusqu'à la 3ème manche — quatre manches seulement furent jouées — les neuf frères gras furent en avant. Le notaire Chabot vint au bâton seulement une fois — mais elle compta. Il y avait dans le camp des neuf frères gras les buts et un coup de circuit (on n'a pu retrouver la balle) lui valut de chaleureux applaudissements. M. Oscar Landry, pharmacien, qui agissait comme capitaine du club des neuf frères maigres a su conduire son équipe à la victoire à la 5ème manche. Le résultat final fut de 18 à 5.

Aussitôt après cette fameuse partie de base-ball, durant laquelle six lanceurs ont démontré leurs capacités, il y eut courses, sauts de tous genres et autres amusements. En voici le détail :

COURSES

Pour hommes gras, prix offert par M. Lucien Charron, gagné par M. Albert Gravel. 2e prix, offert par M. Claude Barrette, et gagné par M. G.-E. Lesage.

Hommes maigres : 1er prix, gagné par M. Hector Courtois, gagné par M. René Gravel. 2e prix, gagné par M. Claude Barrette, gagné par M. Lucien Charron.

FEMMES MARIEES

1er prix, gagné par M. J.-A. Landreville, gagné par Mme Edgar Pouliot. 2e prix, gagné par M. F.-J. Bouché, gagné par Mme E. Charette. 3e prix, gagné par M. Lavaltrie et Frédéric, gagné par Mme Lucien Payette.

ENFANTS

1er prix, gagné par M. H. Beaumier, gagné par Mme G. Brisson. 2e prix, gagné par M. S. Payette, gagné par M. T. Mondor.

FILLETTES

1er prix, gagné par M. Viateur Barrette, gagné par Mlle Marguerite Sansregret. 2e prix, gagné par M. A. Bousquet, gagné par Mlle Yvette Plourde.

SAUTS POUR HOMMES

1er prix gagné par M. Lucien Desmarais, gagné par M. Rosaire Roch. 2e prix, gagné par M. Donat Robert, gagné par M. René Gravel.

CABLE DE GUERRE

Femmes vs filles, prix donné par M. Oscar Landry, et gagné par Mlle Germaine Beaudry.

Hommes vs femmes, prix donné par M. Lucien Dugas, gagné par Mlle Léonie Sauvageau.

COURSES AVEC SAC

Prix donné par M. E. Wodon et gagné par M. Hervé Sauvageau.

AVEC CUILLER ET PATATE

Femmes : 1er prix, gagné par M. le Maire J.-E. Ladouceur, gagné par Mme Ed. Pouliot. 2e prix, gagné par M. E.-X. Morin, gagné par Mme Er. Charette.

Filles : 1er prix, gagné par M. Stavros, gagné par Mlle G. Beaudry. 2e prix, gagné par M. M. Joly et Frères, gagné par Mlle Léonie Sauvageau.

Enfants : 1er prix, gagné par M. Jos. Liard, gagné par M. Roger Sansregret. 2e prix, gagné par M. J. Pagé, gagné par M. E. Landreville.

HOMMES GRAS

1er prix, gagné par M. René Gravel, gagné par M. Adrien Marchais.

HOMMES MAIGRES

1er prix, gagné par M. J.-E. Lapalme, gagné par M. O. Sauvageau.

COURSES A TROIS JAMBES

Pour hommes : prix donnés par MM. A.-A. Boucher et J.-A. Riopel, gagnés par MM. René Gravel et Rosaire Roch. Femmes et filles : prix donnés par MM. Chevalier et Pauzé, gagnés par Mlle Anita Gravel et Léonie Sauvageau.

Enfants : prix donnés par MM. U. Chabot et L. Desrochers, gagnés par M. H. Sauvageau et E. Landreville.

CONCOURS D'ARLETTES

Biscuit au soda et sifflet, prix donné par M. J.-Bte Fontaine, gagné par M. G.-E. Lesage.

LA PRUDENCE

Tous les jours on voit, ces semaines-ci, s'allonger la triste série des accidents et des morts accidentelles. En ces derniers jours seulement, de nombreuses noyades, de nombreux accidents d'automobiles, plusieurs morts causées par des trains aux traverses à niveau ou sur la voie ferrée ont été rapportés.

En un endroit, ce sont des personnes qui sont allées se baigner peu de temps après avoir mangé et qui ont coulé au fond de l'onde amère. Ailleurs, des jeunes gens ont conduit un automobile en état d'ivresse et ont capoté sur la route. On a relevé des cadavres. Ici, un automobiliste fou, fait de la vitesse et écrase un enfant dont le petit corps est transporté sanglant à la morgue ; là, des promeneurs en automobile tentent de traverser la voie ferrée avant que le train qu'ils ont vu venir de loin passe la traversée à niveau. Un moment de retard et une collision se produit.

Et toujours la mort plane sur nous. N'avons-nous pas vu, la semaine dernière, une fillette qui jouait sur un trottoir et se croyait en sécurité, mise en charpie par l'arrière-train d'un tramway qui quitta accidentellement la voie ; et un vieillard qui prenait une marche n'a-t-il pas été écrasé à mort par un automobile que le chauffeur guida imprudemment sur le trottoir.

La cause de ces accidents ? Dans la plupart des cas le manque de prudence. On veut aller vite en ce monde où c'est la course générale. On veut suivre le progrès et tout le monde va à la course.

Et, fait assez curieux, ces conseils de prudence que l'on rencontre partout on semble ne pas les comprendre ou bien on les laisse à son voisin.

Le Ministère provincial de la Voirie vient de donner à ce sujet de salutaires avis qui s'adressent spécialement aux automobilistes. En les changeant un peu, on comprendra que ces conseils s'adressent aussi bien aux baigneurs et au public en général qu'aux chauffeurs d'automobiles.

Voici le texte même de ces conseils aux automobilistes :

"Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi, malgré les conseils de prudence lancés de toutes parts, le nombre des accidents augmente régulièrement au lieu de décroître ? Si vous voulez bien y réfléchir un instant, la raison vous en paraîtra toute simple : c'est qu'aucun automobiliste ne réalise que ces conseils s'adressent à lui personnellement, ni qu'il puisse être menacé lui-même d'accident. On se croit chauffeur assez habile pour être à l'abri des dangers de la route. Dans la plupart des cas, cependant, ce ne sont pas les novices qui sont victimes des accidents les plus graves. Et la cause de ces accidents n'est presque jamais la machine pure, mais la vitesse excessive et l'oubli des règles de la prudence.

"La prudence est toujours indispensable. Malgré tout ce que peuvent faire les organisations de voirie, le danger est inhérent à la route. Il n'est pas possible de faire disparaître d'un seul coup toutes les traverses à niveau, toutes les courbes ou toutes les côtes. Il n'est pas possible non plus de faire disparaître les intersections. Vous ne savez jamais ce qui vous attend à ces endroits. Ne prenez pas de chances ; ralentissez, regardez, écoutez et arrêtez au besoin. C'est la prudence qui le veut. Même le chemin droit, qui invite à la vitesse, n'est pas exempt de danger. Méfiez-vous. Le moindre faux mouvement si vous allez trop vite, peut vous précipiter à côté de la route. Un très grand nombre d'accidents graves arrivent sur la belle route droite.

"Le danger existe pour tous. Persuadez-vous bien que vous êtes vous-même sujet aux accidents et que vous devez vous protéger. Mettez-vous du côté de la loi. Ne considérez pas celle-ci comme une entrave, et comme des ennemis les officiers qui ont pour fonction de la faire observer. La loi est votre guide et les officiers de vitesse sont vos amis. L'amende n'est pas un but, mais l'un des moyens pour assurer votre sécurité. Faites en sorte de ne pas être au nombre des victimes de 1926".

De semblables conseils de prudence peuvent être donnés à tout le monde, tant aux baigneurs qu'aux personnes qui font du canotage, aux piétons, etc. Soyez prudents et évitez les accidents.

Les organisateurs se font un devoir de remercier tous ceux qui ont pris part à cette fête champêtre, spécialement ceux qui sont venus de St-Gabriel, Montréal, St-Jacques, St-Elisabeth, St-Félix, etc., tous ceux qui ont offert des prix et ont contribué d'une façon quelconque à son succès.

Le "Forget me not" ne dit pas à quelle nationalité appartient cet ennemi de la vieille fille. Nous savons, en revanche, qu'un auteur polonais, W. Zukowski, a dit, au cours d'un de ses romans, en parlant d'une femme restée célibataire : "Elle avait eu le talent, ou plutôt l'intelligence de ne pas devenir maniaque et de faire abnégation d'elle-même, à un tel point qu'il semblait que le fait de vivre n'existât pas pour elle. Toujours souriante, gaie, de bonne humeur, elle mettait de l'entrain dans tous les milieux, riant avec les jeunes, dissertant avec les vieux. Son esprit cultivé, son talent remarquable de musicienne l'aidaient amplement à remplir sa vie et à écarter d'elle le ridicule qui s'attache à l'épithète de vieille fille".

Et l'auteur continue : "Certes, si la destinée de la femme est plutôt de se marier, de créer une famille, il est absurde de faire un grief à celle qui reste célibataire de ne pas avoir contracté les liens du mariage. Les raisons qu'elle peut avoir sont multiples et par des circonstances d'un ordre très délicat, dont nul n'a le droit de ricaner. "La vieille fille aimable, avenante, aura toujours plus d

Après des Siècles sous les Sables du Désert



Après avoir été pendant plusieurs siècles sous les sables du désert, les pyramides de Gizeh ont été remises à jour à la suite de longs et coûteux travaux d'excavation, l'«Empress of Scotland» du Pacifique Canadien, ont pu sous la direction des ingénieurs de la Harvard Foundation.

Le radio à la Baie d'Hudson

Chaque jour apporte de nouvelles preuves des services rendus par le radio aux différentes classes de la population. Le dernier témoignage nous arrive de Chesterfield Inlet, un point perdu dans le nord de la Baie d'Hudson, habitée seulement par des Esquimaux, des Indiens et quelques dévoués missionnaires Oblats qui consacrent leur vie à l'éducation de peuplades vagabondes et misérables.

Dans une lettre communiquée à M. A. R. McEwan, directeur du radio au Chemin de fer national du Canada, le frère Pigeon, de l'ordre des Oblats, accuse ainsi réception d'un programme irradié de CNRO, le poste du réseau national à Ottawa :

«Laissez-moi vous dire quelques mots du radio. Une personne charitable nous a fait cadeau d'un poste récepteur de sorte que nous pouvons jouir un peu de la solitude de nos déserts de glace. Nous remercions sincèrement cette personne qui a si généreusement donné aux missionnaires un peu de la joie du monde civilisé. Nous entendons souvent Ottawa et Montréal. Quelle joie pour nous de pouvoir être ainsi rapprochés de nos foyers. Nous avons connu les résultats des dernières élections fédérales en même temps que vous. Nous avons aussi capté un message envoyé à la Compagnie de la Baie d'Hudson et demandant de l'aide pour les Esquimaux de Southampton Island menacés de famine parce qu'aucun bateau de ravitaillement n'a pu les rejoindre l'été dernier.

«Pourriez-vous irradier quelques nouvelles ? Cela nous ferait bien plaisir ; puisque nous pouvons capter les ondes de votre poste ce serait une joie d'entendre les voix de chez nous».

Le service de radio du Canadien National s'est rendu à la demande de l'humble missionnaire et irradiera de temps à autre quelques nouvelles pour le bénéfice de nos concitoyens perdus dans les solitudes glacées du nord canadien. Le Poste CNRO sera chargé de ce programme s'étant remis à irradier après un silence de quinze jours, ce qui a permis aux ingénieurs de la compagnie d'y ajouter les perfectionnements les plus modernes.

Ces surplus sont-ils réels ?

Commentant un discours prononcé récemment par M. Henri Crépeau devant les membres du club Cartier dont il est le président, un journal de la métropole le félicite d'avoir dénoncé en termes énergiques les surpluses de la comptabilité ministérielle mise en honneur par l'administration libérale de Québec. On l'a dit et l'on ne pourrait jamais trop le répéter, continue cet organe, les surpluses du gouvernement Taschereau, c'est de la fantaisie toute pure. Chaque fois que la clôture de l'exercice financier doit être suivie d'élections générales, le surplus se gonfle et prend des proportions monstrueuses. Le tour joué, le surplus revient à un volume moins prétentieux pour s'enfler de nouveau à la veille des élections suivantes :

Les élections de 1916, de 1919 et de 1923 ont été immédiatement précédées de surplus de \$887,410, de \$2,134,058 et de \$5,043,419. Dans les entr'actes, les surplus étaient paisibles et descendaient même à \$211,294.

M. Sauvé a écarté la même minuscule quand, le 2 mars dernier, il faisait l'interpellation suivante : «A quels chiffres se sont élevés la recette ordinaire et les paiements ordinaires et extraordinaires pour les six premiers mois de l'exercice en cours ?»

M. Nicol, — qui, à cette époque n'était pas monté sur le banc et qui, du reste, n'y a pas encore atteint, — a répondu que les recettes ordinaires s'élevaient à \$126,183,66 ; les paiements ordinaires, à \$13,345,498.43 et les paiements extraordinaires, à \$210,278.22. En d'autres termes, le trésorier provincial admet et confesse que pour les premiers six mois de l'exercice 1925-26, il y a un déficit de \$967,589.01. Depuis, le déficit s'est mué en surplus.

Cependant le gouvernement se rend

compte que ses surplus fardés n'ont pas sur l'imagination du contribuable l'emprise d'autrefois et il annonce qu'il va diminuer la dette. Il en est grandement tenté.

Sans parler de dettes municipales et scolaires, la dette provinciale a augmenté d'année en année dans une proportion constante et alarmante jusqu'à atteindre les 82 millions. Le parti libéral a pris le pouvoir en s'engageant à la diminuer. Il est permis de conclure que cette nouvelle poudre aux yeux jetée à l'élection par M. Taschereau et Nicol ne l'a rassuré pas, mais qu'il verra dans toute cette affaire un nouveau jeu de comptabilité ministérielle.

Chez un protecteur de la race féline

Quelqu'un a dit : «Si le chien est l'ami de l'homme, le chat est son hôte». Ce terme s'applique, en effet, assez exactement à cet animal discret, compassé, un peu distant même, qui vit à nos côtés sans jamais mêler intimement son existence à la nôtre.

Cependant, si jusqu'ici nous avions multiplié les mesures de protection en faveur de notre ami en titre, le chat n'avait guère bénéficié de ces attentions affectueuses de quelques amateurs dispersés.

Voici une nouvelle qui va les remplir de joie : Sous le titre de «Société centrale féline» vient de se créer une organisation protectrice qui se propose non seulement d'établir un lien entre toutes les personnes qui s'intéressent aux chats, mais encore de répandre l'élevage de cet animal, d'organiser des expositions régulières, en un mot de faire pour le chat ce qui existe depuis longtemps en faveur du chien.

Le docteur Méry, secrétaire général de cette société, dont le siège est 8, rue Danton, à Paris, a bien voulu affirmer que sa sollicitude s'étendrait aussi bien sur l'humble chat de gouttière que sur le siamois ou le persan dont la valeur est considérable.

Car il y a des chats qui valent très cher. Pour la majorité du public, un chat ne représente rien. C'est là une des erreurs qui a valu au chat toute la vogue dont il jouit aux dépens de son confrère.

Il est cependant quelques personnalités qui ont voulu réagir contre cette injustice. Sans parler de Baudelaire, de Barbey d'Aureville, de Rostand, qui aimaient les chats, on peut citer parmi les notoriétés contemporaines affectionnant cet animal : J.-J. Frappa, Pierre Benoit, Francis Carco — qui possède plusieurs authentiques chats de gouttière, — Colette, etc. Les artistes et les savants comptent également plusieurs représentants qui s'intéressent à la gent féline.

PETITES NOUVELLES

La demande étrangère étant forte, le marché du grain s'annonce sensiblement et les prix ont monté en conséquence. Toutefois l'approvisionnement visible de blé du Canada a baissé de deux millions et demi de boisseaux.

Dans nos exportations de produits agricoles l'on trouve une diminution marquée dans les envois de fromages comparativement à l'an dernier. Ceux de beurre et d'œufs restent à peu près les mêmes tandis que nos exportations de bétail vivant montrent aussi une diminution qui ne tardera probablement pas à disparaître puisque elle n'est attribuée qu'à la grève générale de l'Angleterre qui a paralysé le commerce pendant un certain temps.

Le commerce du gros en général depuis le commencement de l'année montre une belle augmentation de l'activité sur l'an dernier. Les débauchés semblent plus rassurés et envoient maintenant des commandes plus conséquentes quoique généralement pas aussi fortes qu'elles le pourraient être.

Une des branches du commerce de détail qui a marqué le plus d'activité jusqu'ici cette année est la vente des instruments aratoires. Dans certains districts du Pouest Canadien l'on marque même une augmentation de cent pour cent.

Toute nation qui veut vivre doit exporter et pour arriver à cela il faut produire en quantité et faire connaître absolument ses produits. Ceci exige la standardisation du travail afin d'abaisser les prix de revient. N'oublions pas également que la qualité est essentielle.

On annonce de nouveau l'achat de l'île d'Anticosti par la Wayagamack pour le prix de six millions de dollars. Le propriétaire actuel est le sénateur Meunier, le roi du chocolat français. L'île est convertie de riches coupes de plus de trois mille milles carrés.

Les experts financiers attribuent la dégringolade continue du franc aux manipulations des spéculateurs empressés de profiter de l'incertitude.

Malgré la grève des employés de l'industrie de la chaussure à Qué-

bec l'industrie semble se relever de la dépression qu'elle a subie depuis quelques années. La production augmente si l'on prend le pays tout entier.

Dans le Nord de la Province la température froide et les pluies trop fréquentes ont retardé la végétation. Les gélées tardives ont fait beaucoup de torts aux potagers. L'apparence de la récolte en général varie entre moyenne et bonne. Les patates sont bonnes, mais tardives. La production laitière est bonne. Les chenilles n'ont pas causé de dommages.

Ne vous mélez pas de spéculer avec vos petites économies si vous ne connaissez pas les affaires. Avant tout prenez des renseignements auprès de personnes compétentes bien connues.

Les six établissements canadiens où se fabrique le coke ont employé en 1925 quatre cent quatre-vingt-trois personnes et ont payé en salaire au cours de l'année la somme de \$885,637. Ces usines sont situées dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, d'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Les manufactures de pulpe et de papier fonctionnent actuellement presque à pleine capacité et la seule faiblesse du marché dans cette industrie est celle que l'on trouve dans le papier kraft alors que la demande pour cette variété a largement diminué.

Les manufacturiers d'automobiles canadiens ont décidé d'essayer franchement le nouveau tarif. Pour le moment leur production a augmenté d'environ trente pour cent sur celle de l'an dernier mais il ne faut pas croire que tout ira désormais comme sur des roulettes. L'abaissement du tarif ne fait qu'entrer en vigueur et l'on pourrait bien avoir des surprises quoique suivant la marche des affaires actuellement l'on compte bien une belle augmentation au cours des mois prochains.

Pendant la semaine terminée le 14 juillet les pertes par les incendies par tout le Canada se sont élevées à \$166,600 comparativement à \$899,500 la semaine précédente et à \$386,400 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. «Le Moniteur du Commerce».

Le district de Québec est généralement bonne, mais celle des prairies est moyenne et le rendement du foin sera inférieur à l'an dernier. Les plantes-racines, les légumineuses et les pommes de terre font espérer une bonne récolte. La production des fruits et des petits fruits dépassera la moyenne. Les vers gris et les chenilles ont causé peu de dommages.

Pendant le mois de mai dernier nous avons exporté en Europe près de dix-neuf millions de boisseaux de blé et il semble maintenant sûr que la presque totalité de notre surplus exportable sera absorbée d'ici deux mois.

Malgré la grève des employés de l'industrie de la chaussure à Qué-

Tél. 42 Boîte postale 70

J.-Conrad Perrault

Assurances : FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES.

Gérant pour le district de Joliette : «The Great-West Life Ass. Co.»

69 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

SOIGNEZ VOTRE SANTE.



Prenez un nourriture fraîche lorsqu'il fait chaud.

Oubliez la chaleur et les aliments lourds. Mangez les flocons de maïs Kellogg toujours frais. Soyez frais quand les autres ont chaud.

Les Kellogg sont les coeurs du blé d'Inde rôti. Jamais durs ni coriaces.

C'est par excellence, le souper des enfants. Léger et pur, les enfants l'aiment.

Servez des Kellogg demain. Avec du lait froid, de la crème ou des fruits. Un délicieux régal que ce repas.

En vente chez tous les épiceries. Servis dans tous les hôtels et restaurants.

Toujours frais comme au sortir du four dans les enveloppes cirées patentes de Kellogg.



Les imitations ne peuvent vous donner une si délicieuse saveur, une telle friabilité et des flocons si croustillants. Les véritables flocons de maïs ont la signature du fabricant sur le paquet.

Fumez Le Cigare BOSTON 10¢

CONSERVEZ LES BANDES ELLES VALENT 1/2 CENT CHACUNE

bec l'industrie semble se relever de la dépression qu'elle a subie depuis quelques années. La production augmente si l'on prend le pays tout entier.

Dans le Nord de la Province la température froide et les pluies trop fréquentes ont retardé la végétation. Les gélées tardives ont fait beaucoup de torts aux potagers. L'apparence de la récolte en général varie entre moyenne et bonne. Les patates sont bonnes, mais tardives. La production laitière est bonne. Les chenilles n'ont pas causé de dommages.

Ne vous mélez pas de spéculer avec vos petites économies si vous ne connaissez pas les affaires. Avant tout prenez des renseignements auprès de personnes compétentes bien connues.

Les six établissements canadiens où se fabrique le coke ont employé en 1925 quatre cent quatre-vingt-trois personnes et ont payé en salaire au cours de l'année la somme de \$885,637. Ces usines sont situées dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, d'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Les manufactures de pulpe et de papier fonctionnent actuellement presque à pleine capacité et la seule faiblesse du marché dans cette industrie est celle que l'on trouve dans le papier kraft alors que la demande pour cette variété a largement diminué.

Les manufacturiers d'automobiles canadiens ont décidé d'essayer franchement le nouveau tarif. Pour le moment leur production a augmenté d'environ trente pour cent sur celle de l'an dernier mais il ne faut pas croire que tout ira désormais comme sur des roulettes. L'abaissement du tarif ne fait qu'entrer en vigueur et l'on pourrait bien avoir des surprises quoique suivant la marche des affaires actuellement l'on compte bien une belle augmentation au cours des mois prochains.

Pendant la semaine terminée le 14 juillet les pertes par les incendies par tout le Canada se sont élevées à \$166,600 comparativement à \$899,500 la semaine précédente et à \$386,400 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. «Le Moniteur du Commerce».

SERVEZ-VOUS EN

Construisez-vous?

Construisez-vous cette année? Si oui, bénéficiez de l'expérience de ceux qui savent épargner de l'argent lorsqu'ils construisent. Même s'il ne s'agit que d'une petite entreprise, vous serez étonnés de constater combien l'usage du Longue Distance vous permet d'acheter à meilleur compte.

«Nous avons acheté par Longue Distance tous les matériaux nécessaires pour une construction de \$75,000. C'est le moyen le plus économique», nous écrivait un entrepreneur d'une ville moyenne.

«Avant de faire nos soumissions nous téléphonons à Longue Distance pour connaître le prix des matériaux», nous disait un autre.

Dans chaque sphère de l'industrie, ces faits sont connus des chefs. Ils l'ont prouvé, comme vous pouvez le faire.

«Ah, les chaleurs sont grandes. Oui, en effet, mais pour bien me rafraîchir et acheter des bonbons de choix, je me rends au DIANA TEA ROOM REGD où mes goûts sont servis à souhait. A chaque fois, à ce restaurant, on est bien servi et pour peu d'argent, on en a plus qu'on pense. C'est l'endroit que je vous recommande et si vous y rendez une fois, vous y rendrez toujours».

«Les inspecteurs des compagnies d'assurances sont passés dernièrement et figurez-vous qu'ils ont condamné mon installation : — une charge additionnelle de 25% si les réparations indiquées ne sont pas faites. Immédiatement, je me suis mis en communication avec M. H.-L. SYLVESTRE et après lui avoir soumis les défauts, il m'a envoyé un homme expérimenté qui sut en peu de temps réparer mon système électrique. A peu de frais, je m'achetai différents accessoires qui embellissent davantage ma maison».

«Tous les gens bien pensants font tout en leur pouvoir pour aider notre population. Un bon moyen de l'aider réside dans l'assurance sous toutes ses formes. Pour que la veuve et les orphelins soient bien protégés, il faut que le mari possède des assurances sur la vie. Je vous conseillerais de voir sans retard J.-CONRAD PERRAULT qui représente une excellente compagnie et qui vous donnera toutes les informations désirées. Assurances sur le feu, responsabilité patronale, accidents, automobiles, etc.

Pourquoi ne pas suivre un pareil exemple ? L'on dit souvent que «Personne n'est prophète dans son pays». Faisons mentir ce proverbe en lui opposant cet autre : «Charité bien ordonnée commence par soi-même» et accordons à nos marchands le plus d'encouragement possible.

Publié dans le meilleur intérêt de la ville de Joliette.

La grive, poésie de Disy. Les droits de la femme, poésie de Julien Lugol. La paroisse canadienne, par Nérée Beauchemin. 4me Leçon de la Théorie de la Musique.

Vers à réciter, Anecdotes, Poésies, Bons mots, etc. Abonnements : Canada. 1 an, \$1.50, 6 mois 75c, Etats-Unis 1 an, \$2.00, 6 mois, \$1.00.

Deux ans, Canada, \$2.50, Etats-Unis, \$3.50 (ces abonnés reçoivent, comme prime, une planche de musique en feuilles, à choisir dans notre catalogue ; demandez-le).

Abonnement d'essai, 3 mois pour 25c.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Laissez Joliette

No 205. — 6.45 a. m., tous les lundis, mercredi et vendredi, un train mixte quitte Joliette pour St-Jérôme, Hawkesbury, arrêté à toutes les stations intermédiaires et fait raccourciement à Hawkesbury pour Ottawa.

No 17. — 6.10 a. m., tous les jours, excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires, fait raccourciement à l'Épiphanie pour Rawdon.

No 10. — 10.55 a. m., tous les jours, excepté le dimanche, pour Shawinigan Falls, Grand'Mère et Québec et les stations intermédiaires.

No 15. — 8.56 a. m., tous les

jours, excepté le dimanche, pour Montréal direct.

No 9. — 4.05 heures p. m., un train laisse Joliette pour Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, fait raccourciement à l'Épiphanie pour Rawdon.

No 18. — 6.17 p. m., tous les jours, excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 16. — 7.25 p. m., tous les jours, excepté le dimanche pour Rivière à Pierre et les stations intermédiaires, fait raccourciement à Rivière à Pierre pour Chicoutimi tous les jours, excepté le dimanche et à Hervey Jct., les lundis, mercredi et vendredi pour l'Abitibi.

DIMANCHE SEULEMENT
Laisse Joliette

No 117. — 7.50 p. m., pour Montréal et les stations intermédiaires.

No 118. 9.55 a. m. Le dimanche seulement pour Shawinigan Falls, Grand'Mère, Garsneau et les stations intermédiaires.

LAISSENT MONTRÉAL -
Tous les jours excepté le dimanche
No 10. — 10.55 a. m., tous les jours, pour Joliette, Québec et les stations intermédiaires.

No 16. — Laisse Montréal à 6.20 p. m. Pour Joliette direct. Garsneau et Rivière à Pierre wagons-lits, tous les jours excepté le dimanche direct de Montréal à Chicoutimi.

No 90. — Laisse Montréal à 4.45 heures p. m., tous les jours excepté le dimanche.

Arrivent à Joliette.
No 90. — 6.05 a. m. Tous les jours, excepté le dimanche, de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10. — 10.55 a. m., tous les jours, excepté le dimanche de

Montréal et les stations intermédiaires.

No 15. — 8.56 a. m. Tous les jours, excepté le dimanche de Québec et les stations intermédiaires.

No 9. — 4.05 p. m. Tous les jours, excepté le dimanche, de Québec et les stations intermédiaires.

No 18. — 6.15 p. m. Tous les jours, excepté le dimanche de Montréal et les stations intermédiaires.

No 206. — 3.40 p. m. Tous les mardis, jeudis et samedis, un train mixte de Hawkesbury, St-Jérôme et les stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT
Arrive à Joliette

No 118. — 9.55 a. m. Le dimanche seulement, de Montréal et les stations intermédiaires, pour Joliette.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent local, M. C.-G. McPherson, Tel. Bureau 118.

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

LE MEILLEUR DES TONIQUES AU MONDE
En vente à
PHARMACIE LANDRY
PHARMACIE JOLIETTE
J. A. Jubinville, Joliette.

Pourquoi Pas ?

«Le logement que j'habite», nous disait l'autre jour un citoyen convaincu des avantages de l'achat chez-nous, «est tout aussi confortable et la vie y est aussi agréable que chez la plupart de mes amis, et cependant, j'ai vu faire la part aussi large que possible aux produits de chez-nous, sans pour cela voir diminuer le bien-être de ma famille ou mettre en danger le budget familial».

«Quand il s'agit de renouveler l'ameublement de la chambre à coucher et de la salle à diner, j'ai eu juste ce que je désirais de mon marchand P. T. LEGARE LIMITEE qui garde des meubles fabriqués dans notre province. Il en fut de même pour les prélat et garnitures qui, j'ai appris avec plaisir, étaient des produits de chez-nous et ne coûtaient pas plus cher».

«Mes complets et paletots ainsi que mes chemises et cravates sortent de chez J.-CLAUDE BARRETTE et font l'admiration de mes amis. De plus, je les ai achetés à des prix défiant toute compétition». Chapeaux de paille «sailor» à \$1.19.

«Ma femme s'en rapporte toujours à OSCAR LANDRY pour tous ses produits pharmaceutiques, pour ses articles de toilette, ses poudres et lotions et ne regrette plus le temps où elle faisait une partie de ses achats sur catalogues des maisons étrangères car à cette pharmacie elle trouve tout ce dont elle a besoin à un prix bien inférieur que partout ailleurs».

«A cause de ma nombreuse famille, il ne se passe pas un mois sans que j'aie à acheter des chaussures ou souliers et pour m'éviter des démarches inutiles, je me rends de suite chez ZENON BELLEROSE la plus ancienne des maisons de chaussures de Joliette vendant à des prix réellement économiques».

«Les épiceries de toutes sortes, thés, cafés, cocoa, épices, essences, gélatines et autres marchandises de première marque prennent la première place sur notre table, car ce sont des produits garantis purs que je trouve à l'épicerie LAVALLEE & FRERE. La livraison rapide de cette épicerie m'assure un service sans égal. En outre, j'ai des prix plus qu'avantageux».

«Dernièrement, je disais à un ami qu'une once de prévention vaut plus qu'une livre de guérison et j'avais raison. En effet, la santé n'est présente que là où tout est bien — dans le corps comme à la maison. Depuis que j'ai fait installer un bon système de chauffage par J. A. LANDREVILLE, ma maison est plus qu'un temple de santé et de propreté. Pour tous travaux de plomberie, ventilation et couvertures, je vous le conseille fortement».

«Le soir, après souper, mon grand agrément est de me promener en automobile et veuillez croire qu'il me serait impossible de vous décrire toute la joie que j'éprouve à faire usage d'un automobile «McLaughlin» acheté chez READ MOTORS, LIMITED. Nous parcourons au moins quinze milles chaque soir et ceci me fait oublier les tracés de la journée et procure un bien-être dont toute ma famille jouit».

«A chaque année ou au moins à tous les deux ans, pour protéger ma maison, je la fais peindre avec de la peinture «Sherwin Williams» achetée chez J. ULRIC CHAPUT. Mes nombreux achats m'ont démontré que cette maison vend à un seul prix — réellement avantageux — et si j'ai besoin d'un poêle, d'un moulin à laver ou d'un article de ferronnerie quelconque, je me rends immédiatement à cet endroit car je suis très bien servi».

«Ah, les chaleurs sont grandes. Oui, en effet, mais pour bien me rafraîchir et acheter des bonbons de choix, je me rends au DIANA TEA ROOM REGD où mes goûts sont servis à souhait. A chaque fois, à ce restaurant, on est bien servi et pour peu d'argent, on en a plus qu'on pense. C'est l'endroit que je vous recommande et si vous y rendez une fois, vous y rendrez toujours».

«Les inspecteurs des compagnies d'assurances sont passés dernièrement et figurez-vous qu'ils ont condamné mon installation : — une charge additionnelle de 25% si les réparations indiquées ne sont pas faites. Immédiatement, je me suis mis en communication avec M. H.-L. SYLVESTRE et après lui avoir soumis les défauts, il m'a envoyé un homme expérimenté qui sut en peu de temps réparer mon système électrique. A peu de frais, je m'achetai différents accessoires qui embellissent davantage ma maison».

«Tous les gens bien pensants font tout en leur pouvoir pour aider notre population. Un bon moyen de l'aider réside dans l'assurance sous toutes ses formes. Pour que la veuve et les orphelins soient bien protégés, il faut que le mari possède des assurances sur la vie. Je vous conseillerais de voir sans retard J.-CONRAD PERRAULT qui représente une excellente compagnie et qui vous donnera toutes les informations désirées. Assurances sur le feu, responsabilité patronale, accidents, automobiles, etc.

Pourquoi ne pas suivre un pareil exemple ? L'on dit souvent que «Personne n'est prophète dans son pays». Faisons mentir ce proverbe en lui opposant cet autre : «Charité bien ordonnée commence par soi-même» et accordons à nos marchands le plus d'encouragement possible.

Publié dans le meilleur intérêt de la ville de Joliette.

Grand choix de Chemises, Collets, Cravates, Jarretières, Barettes, Bas, Sous-vêtements, Habits, Chapeaux, Casquettes pour Hommes et Garçons.

J. CLAUDE BARRETTE

34 rue NOTRE-DAME, JOLIETTE.

L'Etoile du Nord

Un des plus forts tirages des journaux hebdomadaires de la province de Québec

(Fondée en l'année 1884).

JOLIETTE, VEUDI, 29 JUILLET 1926

EPARGNEZ DE 30 A 45%
DE VOTRE ARGENT
En achetant chez nous.
Prix garantis meilleur marché
qu'ailleurs.

A. A. BOUCHER & FILS
12 Place Lavaltrie, Joliette, Qué.

43ème ANNEE, No 5.

LE NUMERO : 2 SOUS

Le Très Honorable M. King a ouvert sa campagne

UNE GRANDE ASSEMBLEE EUT LIEU VENDREDI SOIR DERNIER, A L'AUDITORIUM D'OTTAWA, A CETTE OCCASION. — PRINCIPAUX POINTS DES DISCOURS PRONONCES PAR L'HON. E. LAPOINTE ET L'HON. M. KING.

Le Très Hon. W.-L. M. King, chef du parti libéral, a ouvert sa campagne vendredi soir dernier, par une grande assemblée qu'il a tenue à l'Auditorium d'Ottawa. L'ex-premier ministre était accompagné de l'hon. Ernest Lapointe qui parla en français et en anglais. Ils firent leur entrée dans la salle précédés d'un groupe de cornemuses écossaises au milieu d'une ovation générale.

Dans l'assistance, on remarquait l'hon. N.-G. Gordon, ex-ministre de l'Immigration dans le cabinet King de 1925, MM. A.-F. Provost, Paul Ledue, J.-E. Marchand, J.-B. DuFort, J.M. Laframboise, R. Mercier, Gustave Evanturel, Alfred Goulet, E. C. St-Père, Liguori Lacombe, T. Rhéaume, E. Robitaille, P.A. Séguin, et plusieurs autres. Plusieurs citoyens de Hull ayant à leur tête le Dr J.-E. Fontaine et M. Alphonse Fournier se rendirent à l'Auditorium et acclamèrent leur chef.

Vu la longueur des discours prononcés par MM. Lapointe et King, nous ne mentionnerons que les principaux points. La semaine dernière, il en a été de même pour l'assemblée du T. Hon. Arthur Meighen.

L'HON. M. LAPOINTE

"M. Patenaude est ministre de la justice ; je ne le suis plus. Puis-je cependant ne pas avoir le droit de parler au peuple de ma province, et que lui ne sera jamais, pour réclamer le droit d'exprimer sa propre opinion, et déclarer, avec toute l'énergie dont je suis capable, que cette question des droits et des privilèges constitutionnels du peuple canadien, telle qu'elle se soulevait à la présente élection, est d'une importance primordiale et est peut-être la plus grave de conséquences et la plus délicate que nous ayons eue à résoudre depuis la Confédération."

"La constitution est un organisme qui se développe, mais toujours dans le sens de la liberté et des droits du peuple. Va-t-elle évoluer vers le pouvoir personnel et l'absolutisme — que nous le voulions ou non, que MM. Meighen et Patenaude le veulent ou non — c'est la grande question que les Canadiens ont à régler par leur vote à cette élection. Ce n'est pas nous qui l'avons créée, elle nous a été imposée. Ce n'est pas le peuple qui l'a créée, mais c'est au peuple qu'il appartient de la régler."

"Il va la régler, j'ai la conviction d'une façon tellement décisive, que le désir de nos adversaires d'avoir un gouvernement stable va être réalisé, mais ce gouvernement ne sera pas le leur."

"J'énumère les sept grandes erreurs commises et que doivent répudier les Canadiens :

1. Refus d'accepter le conseil du premier ministre de dissoudre le parlement le 28 juin.
2. Remise du pouvoir à M. Meighen.
3. Création d'un cabinet fantôme.

Automobilistes !

Epargnez de l'argent en achetant vos pneus ordinaires et ballons, vos tubes à notre magasin.

LISEZ ET SOYEZ CONVAINCUS DES BAS PRIX.

Pneus ballons	29 x 440	\$16.80	Tubes	29 x 440	—	\$4.50
	30 x 475	23.50		30 x 475	—	4.95
	30 x 495	25.80		30 x 495	—	5.75
	32 x 577	37.25		32 x 577	—	8.00
	38 x 600	42.50		38 x 600	—	8.50
Pneus cordés	30 x 3½	\$ 8.95	Tubes	30 x 3½	—	\$2.40
	30 x 3½	18.00		30 x 3½	—	2.40
	31 x 4	19.00		31 x 4	—	3.85
	32 x 4	21.50		32 x 4	—	4.25
	33 x 4	22.50		33 x 4	—	4.50
	34 x 4	22.95		34 x 4	—	4.75
	34 x 4½	30.50		34 x 4½	—	5.50

Ne manquez pas de venir voir nos nouveaux modèles 1926 à notre Salon.

La Cie d'Automobiles-Legaré de Joliette LIMITEE.

R. DAOUST, GERANT. 10 Notre-Dame, Joliette.

PHARMACIE JOLIETTE

TEL : 187 29 rue Notre-Dame. TEL : 567

Eau de Floride, grand modèle 75c — .59

PRIX RÉDUITS

Eau Purgative "Riga", 2 bouteilles — .35

Spécialité : Prescriptions.

Huile de Foie de Morue, 16 onces — .49

LUNETTERIE : EXAMEN DE LA VUE.

Nouvelle émission :

\$100,000

d'obligations 5 1/2% 1-30 ans

Ville de St-Joseph d'Alma

Intérêts payables les 1er mai et novembre, aux bureaux de la Banque de Montréal à Québec, à Montréal et à St-Joseph d'Alma.

S. Joseph d'Alma est située dans la vallée du Lac St-Jean et de la rivière Saguenay. Eminement propre à l'agriculture et riche en ressources hydrauliques, toute cette région est en voie de devenir la plus vaste agglomération de centres industriels de la province et du pays. Entre autres industries ayant leur siège dans les environs, mentionnons : Aluminum Company of Canada, Duke-Price, les Fabriques de Pâtes et de Papiers du Québec. L'avenir de la ville de St-Joseph d'Alma est intimement lié à celui de la région entière.

Biens imposables : \$1,923,805.

Obligations municipales comportant à la fois de bonnes garanties et un bon rendement.

PRIX : POUR RAPPORTER 5.10% à 5.30%, SELON LES ECHEANCES.

Tous renseignements supplémentaires sur demande.

Versailles Vidraire
Polis.

MONTREAL BUREAU CHEF :
Imm. Versailles, MONTREAL
Tél. : M. 7080

qua de faire la lutte, et dans aucune élection partielle il ne rencontra la défaite."

"Ce sont les principes de liberté et d'indépendance préconisés par la constitution britannique et appliqués par ceux qui vivent sous sa protection, qui ont permis à des hommes de différentes races et de différents pays de former une grande fraternité de nom et de cœur. Dans la communauté des nations britanniques, qui comprennent les dominions au-delà des mers, c'est l'ancêtre qui protège jusqu'aux petites îles de la mer du Nord. Au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Irlande, cette ancêtre entretient l'élément durable de loyauté contre toute idée de séparation de l'Angleterre ou contre une annexion à d'autres pays. C'est pour cette constitution que le parti libéral du Canada se lève aujourd'hui, c'est pour elle qu'il est prêt à combattre présentement et c'est au nom de toute l'indépendance, de la liberté et de la loyauté que cette constitution britannique peut nous inspirer que je demande maintenant à mes compatriotes canadiens, et en même temps au nom du roi et du pays, de venger la puissance et la majesté de notre constitution aux polls."

"On a essayé l'an dernier, de défaire le gouvernement libéral non sur les questions qui étaient devant l'électorat, mais par une campagne sournoise de la plus vile sorte, conduite systématiquement."

"Il appartenait aux conseillers de la couronne de décider si oui ou non la dissolution était nécessaire, et au conseiller de la couronne de prendre la responsabilité de l'avis donné. Une fois que la dissolution était accordée, le peuple pouvait dire en peu de temps si dans les circonstances, l'avis donné était oui ou non en accord avec ses volontés. Bref, l'attitude que j'ai prise était qu'au Canada la relation du premier ministre au gouverneur général est la même sous tous les rapports essentiels que celle du premier ministre au roi en Grande-Bretagne."

"Telle est, puis-je dire, l'attitude que je prends maintenant, que prend le parti libéral au Canada. Il n'est pas nécessaire de mêler dans ce conflit Son Excellence, sous quelque rapport que ce soit."

"M. Meighen, en acceptant le pouvoir du premier ministre entrepris, bien que le parlement fût en session à ce moment, d'administrer le gouvernement du Canada au moyen d'un ministère qui, dans aucun sens du mot, ne possédait un ministre responsable et, par son avis, sciemment, d'avoir mélangé la couronne par son représentant à cette procédure inconstitutionnelle."

"Si la parfaite indifférence de M. Meighen envers l'autorité et les décrets du parlement s'est manifestée de la manière arbitraire dont il a cherché à imposer un gouvernement irresponsable à la chambre des Communes, elle a été manifestée d'une façon encore plus arrogante par le mépris avec lequel il a traité le verdict des Communes sous son ministère et lui-même."

"Dans quatre élections partielles, qui suivirent les élections générales de 1925, le gouvernement d'alors fut maintenu ; dans aucune élection partielle, n'importe comment fut-elle occasionnée, le gouvernement ne man-

Les produits canadiens

Exigeons des marchands des produits canadiens — Encourageons nos industries, donnons du travail à nos classes ouvrières.

Le pays est en face d'un grand mouvement à opérer : celui du relèvement de ses industries, de leur poussée vers le progrès et pour réussir à cette œuvre nationale, nos chefs de manufactures et d'usines doivent compter sur la bonne volonté et le sens patriotique de toutes les classes de la population du Canada. Et non seulement il s'agit d'en faire une question purement nationale, mais, avant tout, il faut bien comprendre qu'il y va de l'intérêt de tous que nous gardions, chez nous, dans toute la limite du possible, la plus large part de nos échanges et de notre commerce. Nous y sommes tous directement intéressés.

Chose assez étrange, l'ouvrier des villes et le cultivateur des campagnes semblent bien saisir cette vérité économique pourtant si élémentaire et font leur devoir, à ce sujet. Les classes populaires font leurs achats chez nous, surtout depuis cette campagne que nos marchands détaillants ont si vigoureusement menée depuis quelques années. Mais il est une catégorie de marchands qui pourraient donner, à nos produits nationaux, une faveur beaucoup plus marquée qu'ils ne le font, dans la pratique, causant ainsi une perte considérable à nos industries. De même, une classe assez nombreuse de gens aisés font leurs achats à l'étranger, contribuant ainsi à enrayer le progrès de nos manufactures et de notre commerce national.

S'imaginer-t-on les conséquences funestes qui découleraient d'une telle méthode, poussée à l'extrême ? Si tous nos marchands achetaient leurs marchandises à l'étranger et tous ceux qui sont en mesure de mener un train de vie raisonnable, que deviendraient nos industries et notre commerce ? Nous comprenons qu'une telle situation ne peut exister mais si nous ramonnons cette méthode dans les limites acceptables, on conçoit tout le tort qu'elle cause à la nation.

Voilà pourquoi des hommes d'affaires se sont émus et, d'un commun accord, ont lancé cette campagne pour rappeler au peuple du Canada que nous avions des industries qui pourraient rivaliser avec celles des pays étrangers et qu'il importait, pour la prospérité et la grandeur de notre patrie, que nous nous adions les uns les autres. Il est donc à souhaiter que ceux qui l'appât des marchandises étrangères attire trop ouverts fassent un retour sur eux-mêmes et comprennent qu'ils doivent entrer dans le mouvement pour coopérer au relèvement économique et commercial de notre pays.

Et les nôtres qui s'en vont ?

Le gouvernement de Québec a des statistiques pour les Américains qui se promènent mais il n'en a pas sur les Canadiens qui s'exilent, comme en fait foi cet extrait des Procès-verbaux de l'Assemblée Législative qui se passe de commentaires :

M. Lafleur. — 1. — Quel est le nombre d'automobiles de touristes, qui ont traversé les lignes à différents endroits de la province : a) en 1915 ; b) en 1916 ; c) en 1917 ; d) en 1918 ; e) en 1919 ; f) en 1920 ; g) en 1921 ; h) en 1922 ; i) en 1923 ; j) en 1924 ; k) en 1925 ?

2. — Quel est le nombre de citoyens de la province de Québec qui ont traversé les lignes dans différents endroits de la province : a) en 1915 ; b) en 1916 ; c) en 1917 ; d) en 1918 ; e) en 1919 ; f) en 1920 ; g) en 1921 ; h) en 1922 ; i) en 1923 ; j) en 1924 ; k) en 1925 ?

Par l'hon. M. Perreault : 1. — a) En 1915, 3,435 ; b) En 1916, 7,581 ; c) En 1917, 9,427 ; d) En 1918, 9,177 ; e) En 1919, 18,105 ; f) En 1920, 31,918 ; g) En 1921, 41,957 ; h) En 1922, 95,163 ; i) En 1923, 130,099 ; j) En 1924, 199,008 ; k) En 1925, 269,959.

2. — Le Gouvernement ignore" (Procès-verbaux de l'Assemblée Législative, séance du 24 février 1926, page 211).

Pourquoi le gouvernement de Québec qui s'intéresse ainsi aux touristes qui passent par les magasins de la Commission des Liqueurs, considère-t-il quantité négligeable nos pauvres compatriotes qui doivent s'expatrier ?

Le roi Louis XIII de France adopta un titre contenant 13 lettres et il choisit toujours le 13 du mois quand il avait à faire une démarche importante.

Province de Québec,
District de Joliette.



La Corporation de la Cité de Joliette

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que la Corporation de la Cité de Joliette demande des soumissions écrites pour la vente des obligations municipales suivantes :

TABEAU

\$50,000.00		5%		80 ans	
Année	Intérêts	Remboursement	Total	Restant Due	
1927	2500	700	3200	49,800	
1928	2465	800	3265	48,500	
1929	2425	900	3325	47,600	
1930	2380	900	3280	46,700	
1931	2335	900	3235	45,800	
1932	2290	1000	3290	44,800	
1933	2240	1000	3240	43,800	
1934	2190	1000	3190	42,800	
1935	2140	1100	3240	41,700	
1936	2085	1200	3285	40,500	
1937	2025	1200	3225	39,800	
1938	1965	1300	3265	38,000	
1939	1900	1300	3200	36,700	
1940	1835	1400	3235	35,300	
1941	1765	1500	3265	33,800	
1942	1690	1600	3290	32,200	
1943	1610	1600	3210	30,600	
1944	1530	1700	3230	28,900	
1945	1445	1800	3245	27,100	
1946	1355	1900	3255	25,200	
1947	1260	2000	3260	23,200	
1948	1160	2100	3260	21,100	
1949	1055	2200	3255	18,900	
1950	945	2300	3245	16,600	
1951	830	2500	3330	14,100	
1952	705	2600	3305	11,500	
1953	575	2700	3275	8,800	
1954	440	2800	3240	6,000	
1955	300	2900	3200	3,100	
1956	155	3100	3255	000,000	

Lesdites obligations payables à la banque Canadienne Nationale à Joliette, Montréal ou Québec, l'intérêt payable semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre aux mêmes endroits.

Les obligations seront émises par coupures de \$100.00 ou de multiples de \$100.00, selon que le désirera l'acheteur qui devra les faire imprimer à ses frais.

Des soumissions devront être faites séparément, l'une pour le terme de trente ans, et l'autre pour un terme de quinze ans, le solde de l'emprunt devenant dû et échu la quinzième.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté égal à 1% du montant, et devront spécifier si l'offre est faite avec les intérêts accrus ou non. Ces soumissions seront prises en considération le mercredi, 11 août 1926, à 8 heures du soir, ou aussitôt que le conseil pourra le faire, ou aux ajournements de la séance.

La plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

A. L. MARSOLAIS,

Secrétaire-trésorier.

Joliette, ce vingt juillet mil neuf cent vingt six.

Pourquoi payer des profits à des intermédiaires ?

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR A LA FERME :

Papier à couverture — Peinture — Tôle — Huile — Engrais alimentaires — Insecticides — Charbon — Fourniture de boucherie — Boîte à beurre, etc. — Clôture de ferme — Gros sel — Phosphate Thomas — Fécule d'engrais — Gazoline.

Demandez nos prix spéciaux : cela ne vous engage à rien, mais vous permettra de faire une économie appréciable sur vos achats.

Si vous voulez obtenir les plus hauts prix du marché pour vos volailles, expédiez-les à la COOPERATIVE FEDEREE.

Coopérative Fédérée de Québec
114 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Abonnez-vous de préférence au journal "L'Etoile du Nord", le plus vieux et le mieux renseigné des journaux de notre région.

Chars Usagés en Bon Ordre à Vendre à Bon Marché au

Garage Laurion

124 Manseau, Joliette.

Sedan Hudson, Sedan Ford, Sedan Dodge, Sedan Packard, 1 Studebaker touring, 7 passagers ; 1 Nash touring, 7 passagers ; 2 McLaughlin touring-Six, 1 truck Dodge avec carrosserie, 1 truck Ford avec carrosserie.

GARAGE LAURION

124 Manseau, Joliette, P. Q.

OSCAR LANDRY, Pharmacien

POUDRE A MOUCHES	CREME A BARBE REXALL ; Ra-
Sapho, 0.15, 2 boîtes pour	zair Auto-Strop, 1 lame Auto-Strop, Cuir
Bull Dog, 0.10, 3 boîtes pour	pour aiguiser lame ; pendant le mois de
El Vampiro 0.10, 3 boîtes pour	juillet, le tout pour
Red Wing 0.05, 6 boîtes pour	
Papier à mouches Beaver 0.05,	
Papier à mouches Wilson 0.10,	
6 enveloppes pour	39cts.
3 enveloppes pour	

OSCAR LANDRY, Pharmacien

La Pharmacie la mieux assortie du district.

Tel : 228 et 482. 51 rue NOTRE-DAME.

LE FOYER DE NOS LECTRICES



SALADES

L'assaisonnement en fait la qualité

Varié l'assaisonnement et vous aurez un mets différent — toujours délicieux. Notre nouveau livre de recettes vous indiquera comment varier, comment préparer la salade à l'italienne, à la Française, à la Russe, la salade de betterave, celle au poulet, etc., et comment faire d'exquises mayonnaises.

Demandez-nous notre livre de recettes — il est GRATUIT

COLMAN-KEEN (Canada) LIMITED
Cavendish 123 1000 rue Amherst
MONTREAL 468P

La Moutarde Keen

facilite la digestion

A PROPOS D'ASSASSINS

Il y en a deux sortes : ceux qui emploient la force brutale, qui tuent à coups de couteau ou de revolver, et ceux qui ont des manières, qui tuent sans que ça paraisse, par le poison.

Lesquels préférez-vous ? aimez-vous mieux vous faire tuer par les premiers ou par les seconds ?

La question est absurde, s'il s'agit de ceux qui tuent le corps.

L'est-elle quand il s'agit des assassins d'âmes ?

Je connais des catholiques, qui le seraient les bras au ciel, qui ne craindraient pas de mettre à sa place un scandaleux effronté, les solliciter au mal d'une façon brutale, mais qui reçoivent avec plaisir le poison de leur âme : le mauvais livre.

L'assassin, c'est l'ami, le prétendu ami, qui passe en cachette le mauvais livre, comme on passe de la cocaïne, c'est le libraire, qui tout à coup surgit au coin d'une rue, et qui aime à bien, pour presque rien, vendre le poison. Souvent il ne se rend pas compte lui-même de toute sa responsabilité, il n'est que l'instrument d'un empoisonneur de profession ennemi

de l'Eglise, ennemi du Christ, ne désistant qu'une chose : chasser celui-ci des âmes.

Assassins, il le sont, assassins d'âmes, mais ce qui est étonnant, c'est qu'il n'est pas de gens qui se laissent assassiner, qui laissent assassiner leurs enfants sans protester, en souriant. Il y en a un peu partout des assassins et des assassinés.

Contre les assassins du corps, nous nous protégeons par les serrures, par nos portes, par la police, par la prison, par l'échafaud.

L'Eglise, la mère de nos âmes, a aussi ses protecteurs contre les mauvais livres.

Elle se sert de la loi naturelle. Tout livre, même s'il n'est pas défendu par l'Eglise, ne peut être lu à partir du moment où le lecteur s'aperçoit qu'il consomme pour lui un danger prochain de pécher soit contre la foi, soit contre les mœurs.

Elle se sert aussi de l'Index. L'Index indique les livres défendus par l'Eglise. Un certain nombre de livres sont condamnés nommément, par exemple : tous les ouvrages d'Anatole France, tous les romans d'amour de Dumas, père et de Dumas, fils, les Misérables et Notre-Dame de Paris, de Victor Hugo, etc.

Un certain nombre de livres, sans être défendus par une condamnation expresse, le sont en vertu de règles générales. Indiquons-en un certain nombre.

Sont prohibés tous les livres, par exemple, revu ou journal qui essayent de défendre l'hérésie ou le schisme, ou qui s'efforcent de détruire les fondements mêmes de la religion.

Sont défendus tous les livres qui de propos délibéré attaquent la religion ou les hommes mœurs.

Sont défendus encore les livres où les épiscopes, évêques, cardinaux, apparitions, révélations, visions, prophéties ou miracles, ceux qui intraduisent de nouvelles dévotions, même sous prétexte qu'elles ont un caractère privé.

Sont défendus les livres qui s'attaquent à un dogme catholique quelconque, ou qui le tournent en ridicule, ou qui, de propos délibéré, outragent la hiérarchie ecclésiastique, l'autorité ecclésiastique ou religieuse.

Sont défendus encore les livres qui enseignent ou recommandent quelque superstition, sortilège, magie, évocation des esprits et autres choses du même genre.

Sont prohibés les livres qui déclarent comme permis, le duel, le suicide ou le divorce.

Sont défendus les livres qui ouvertement, traitent des choses lascives ou obscènes, les racontent ou les enseignent.

Et ces défenses de l'Eglise font que ces livres ne peuvent être édités.

Et ces défenses de l'Eglise font que ces livres ne peuvent être édités.



Le meilleur de tous les attrape-mouches — 10c et 25c le paquet dans les pharmacies, épiceries et magasins généraux.

tés, lus, conservés, vendus, traduits, communiqués à d'autres en aucune manière, à moins d'une permission spéciale.

Et cela sous peine de péché. Voilà quelques-uns des moyens que prend l'Eglise pour empêcher la mort de l'âme de ses enfants.

Il s'agit là d'une loi formelle, importante, rigoureuse, qu'on ne peut violer impunément. Quelqu'un qui refuserait de s'y soumettre ne pourrait faire ses Pâques : il ne pourrait recevoir l'absolution.

Allez-vous dire que l'Eglise est trop sévère ? Elle est divine. Divine est la foi, divine est la grâce qu'elle défend dans l'âme de ses enfants. Divine est son autorité. Ce n'est pas par sévérité, mais par bonté par sollicitude pour la vie de la grâce, qu'elle met ses enfants en garde contre les poisons et les assassins d'âmes.

Ceux qui ne le comprendraient pas feraient bien de réfléchir sérieusement. Déjà leur catholicisme est branlant.

Au reste, est-elle la seule à défendre certaines lectures ? Qui donc ne se rappelle les censures de la guerre ?

Aujourd'hui encore, une actrice ne peut avoir une petite grippe sans que le lendemain tout le monde en soit informé par les agences de nouvelles, qui ne disent rien — c'est l'index à elles — du mort d'un savant religieux, professeur de la première université catholique du monde. Certains journaux de parti ont leur index qui leur défend de publier tout article, toutes nouvelles qui pourraient mettre de l'ombre sur la blancheur immaculée du parti.

Est-ce que l'Eglise, sauvegarde de la foi et des mœurs de ses enfants, n'a pas le droit de leur défendre le poison qui tue et les mœurs et la foi ?

Malheur, au dernier jour, à ceux qui auront fait fi de l'Eglise pour se conduire selon leur propre sens.

Ceux qui méprisent l'Eglise, méprisent Dieu. L'on ne méprise jamais Dieu impunément. — Le Bulletin Paroissial.

Ne pas se faire du mauvais sang

Je ne prise que fort médiocrement ce principe qui a un singulier relent d'égoïsme. Il sert à voiler bien des turpitudes, à excuser bien des faiblesses, et à justifier bien des déceptions et capitulations devant le devoir.

Et pourtant, il admet une autre

interprétation, excellentement morale, celle-là, la voici :

Il ne faut pas se faire du mauvais sang pour rien, ni pour des riens.

Ah, le "mauvais sang", que n'a-t-il pas fait faire de bêtises, de fautes, d'injustices. Que de haines implacables il a fait naître, que de grosses colères il a excitées, que de vies il a assommées, que de coeurs il a agités.

Pourquoi se fait-on plus souvent du mauvais sang ?

D'abord parce qu'on se laisse entraîner par l'impétuosité, la vivacité ou la colère, et qu'alors on exagère tout, et qu'on agit sans mesure.

Mais très souvent aussi parce qu'on prend les choses du mauvais côté, au lieu de les prendre du bon côté.

Que d'actes, que de paroles, que de gestes de notre prochain peuvent être pris aussi bien d'un côté que de l'autre.

Un exemple :

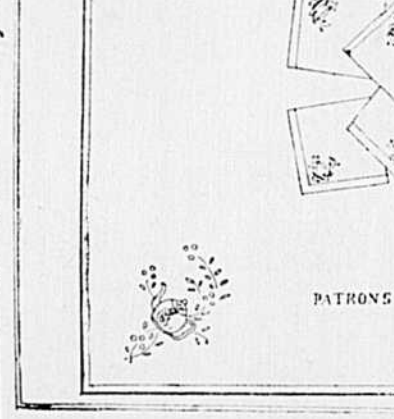
— Ah, cette péronnelle de Louise ; figure-toi, ma chère, qu'hier, en sortant de l'église, elle a passé à côté de moi sans me saluer. Fi, la hautaine.

Le fait est que la pauvre Louise n'avait nullement remarqué la mécontente, qui s'est fait du mauvais sang pour rien.

Je parie que quatre brouilles

sur cinq n'ont pas d'autre cause que cette manie que nous avons d'interpréter plutôt en mal qu'en bien la conduite de notre prochain à notre égard. J'en pourrais aisément citer des exemples typiques mais je m'en abstiens, parce que je suis convaincu que le lecteur en connaît autant que moi.

Prenons donc les choses du bon côté ; interprétons les actes du prochain en bien aussi



Set à thé pour broderie de couleur, composé d'une nappe de 36 pes et 6 serviettes de 12 pes.

Patron carbone nappe et serviette 25c, perforé 35c. Grande feuille de papier carbone bleu ou blanc 15c.

Tout estampé sur coton jaune \$1.10 le set, sur coton fini toile blanc \$1.60.

Coton M. F. A. NECESSAIRE à la broderie 6 échevaux à 5c. — Demandez notre catalogue de broderie en vente dans tout le Canada sur réception de 35c. — Demandez notre catalogue de musique gratis.

RAOUL VENNET

3770 rue St-Denis. 340 Ste-Catherine Est, MONTREAL. Tél. Est 3065. Tél. Est 0822.



Plusieurs peu font un beaucoup

FAUT TOUT MÊNER

Dès qu'on voit un petit trou dans un drap, une chemise ou une serviette, ne pas attendre que ce trou soit devenu tel qu'on puisse y passer le poing.

Malheureusement, c'est la mauvaise habitude de beaucoup de ménagères, quand elles daignent faire une reprise, le mal est devenu irréparable ; ou bien si l'on peut encore y remédier, au lieu d'une demi-heure, il faudra y employer toute une après-midi, triste calcul.

Où, il faut tout ménager : ne rien jeter inconsidérément. Dans un sac on mettra bien démolés, tous les bouts de ficelle. Dans une boîte, les boutons de toutes espèces ; dans une autre, les clous ; dans une troisième, les épingles, le fil, les aiguilles, le coton à raccommoder. Que les ménagères n'oublient pas que fil et coton laissent à l'air libre s'éventer, suivant un vieux mot de nos aïeules, et cassent quand en vent en faire usage. Alors il faut en acheter d'autres, et c'est autant de perdu pour la bourse.

Oh, je sais bien qu'on me dira : "La belle affaire que trois ou quatre sous d'économisés".

Erreur bien fâcheuse : deux sous et deux sous font quatre, et doublés quatre sous en font huit. Multipliez ce chiffre par 365 et complexe, s'il vous plaît, quelle somme vous avez perdue au bout de l'an.

Tante ZABETH.

Le bébé et les chaleurs

Les bébés courent de grands dangers pendant les mois d'été : moins que les mamans ne suivent scrupuleusement une ligne de conduite simple mais essentielle.

L'été dernier a été favorable. Nous

déjà engraisé de quatre kilos, je m'étais fait aux façons accoutumées des gardiens, c'était tout beau, je savais bien que cela ne pouvait pas durer.

Que vais-je devenir maintenant ? — Ce que vous voudrez, mais nous vous avons assez vu, allez, flictez le camp bougre d'impudique.

Alors, prenant comme toujours son parti de toutes choses, Chartier était sorti en bougonnant :

— Eh bien au revoir. Au revoir et merci. Ma foi, je m'en vais, puisque vous me chassez, je vais aller essayer de me faire pendre ailleurs.

MONTENAILLES.

Définitions du baiser

Nous traduisons d'un journal anglais les définitions suivantes du baiser :

Un échange mutuel de microbes. Une corde qui fait résonner harmonieusement deux âmes.

La monnaie courante de l'amour. L'arrêt complet dans le dialogue des amoureux.

Le sceau qui masque plus d'une vie future.

Un baiser est un thermomètre par lequel on mesure, l'affection.

Télégraphe sans fil des lèvres au coeur.

Le passe-port de la femme à la bourse de son mari.

Le bruit retentissant des lèvres qui suit l'éclair des yeux.

Une chose d'aucune utilité à une seule personne, mais hautement appréciée par deux.

Quelque chose qui, une fois donné, ne peut être repris, mais qui est souvent retourné.

Voler un baiser : — naturel.

Voler un baiser : — stupidité.

Deux filles qui s'embrassent : — perte de temps.

Deux hommes qui s'embrassent : — ridicule.

longtemps que possible, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il ne nous paraît pas évident qu'on nous en a réellement voulu.

N'est-ce pas là une règle d'or, que les parents devraient tâcher d'inculquer à leurs enfants ? Que de peines, que de chagrins, que de larmes, mais aussi que de colères inutiles, que de haines déraisonnables, que de vengeances sans fondement ils leur éviteraient.

Et, c'est encore de l'Evangile cela ; car c'est bien cela, je pense que voudrait dire le grand Apôtre lorsque, énumérant les qualités de la charité chrétienne, il commençait par dire : "La charité est bénigne".

UNE MERE.

Plusieurs peu font un beaucoup

FAUT TOUT MÊNER

Dès qu'on voit un petit trou dans un drap, une chemise ou une serviette, ne pas attendre que ce trou soit devenu tel qu'on puisse y passer le poing.

Malheureusement, c'est la mauvaise habitude de beaucoup de ménagères, quand elles daignent faire une reprise, le mal est devenu irréparable ; ou bien si l'on peut encore y remédier, au lieu d'une demi-heure, il faudra y employer toute une après-midi, triste calcul.

Où, il faut tout ménager : ne rien jeter inconsidérément. Dans un sac on mettra bien démolés, tous les bouts de ficelle. Dans une boîte, les boutons de toutes espèces ; dans une autre, les clous ; dans une troisième, les épingles, le fil, les aiguilles, le coton à raccommoder. Que les ménagères n'oublient pas que fil et coton laissent à l'air libre s'éventer, suivant un vieux mot de nos aïeules, et cassent quand en vent en faire usage. Alors il faut en acheter d'autres, et c'est autant de perdu pour la bourse.

Oh, je sais bien qu'on me dira : "La belle affaire que trois ou quatre sous d'économisés".

Erreur bien fâcheuse : deux sous et deux sous font quatre, et doublés quatre sous en font huit. Multipliez ce chiffre par 365 et complexe, s'il vous plaît, quelle somme vous avez perdue au bout de l'an.

Tante ZABETH.

Le bébé et les chaleurs

Les bébés courent de grands dangers pendant les mois d'été : moins que les mamans ne suivent scrupuleusement une ligne de conduite simple mais essentielle.

L'été dernier a été favorable. Nous

déjà engraisé de quatre kilos, je m'étais fait aux façons accoutumées des gardiens, c'était tout beau, je savais bien que cela ne pouvait pas durer.

Que vais-je devenir maintenant ? — Ce que vous voudrez, mais nous vous avons assez vu, allez, flictez le camp bougre d'impudique.

Alors, prenant comme toujours son parti de toutes choses, Chartier était sorti en bougonnant :

— Eh bien au revoir. Au revoir et merci. Ma foi, je m'en vais, puisque vous me chassez, je vais aller essayer de me faire pendre ailleurs.

MONTENAILLES.

Définitions du baiser

Nous traduisons d'un journal anglais les définitions suivantes du baiser :

Un échange mutuel de microbes. Une corde qui fait résonner harmonieusement deux âmes.

La monnaie courante de l'amour. L'arrêt complet dans le dialogue des amoureux.

Le sceau qui masque plus d'une vie future.

Un baiser est un thermomètre par lequel on mesure, l'affection.

Télégraphe sans fil des lèvres au coeur.

Le passe-port de la femme à la bourse de son mari.

Le bruit retentissant des lèvres qui suit l'éclair des yeux.

Une chose d'aucune utilité à une seule personne, mais hautement appréciée par deux.

Quelque chose qui, une fois donné, ne peut être repris, mais qui est souvent retourné.

Voler un baiser : — naturel.

Voler un baiser : — stupidité.

Deux filles qui s'embrassent : — perte de temps.

Deux hommes qui s'embrassent : — ridicule.



Pour le Pique-nique

Emportez-en une caisse sur votre marche-pieds.

7c Buvez

Coca-Cola

Délicieux et Rafraîchissant

n'avons pas eu beaucoup de jours de grande chaleur, mais peut-être ne serons-nous pas aussi heureux cet été.

Vous trouverez ci-dessous quelques règles simples à suivre. Ce n'est pas un guide complet, mais ce sont des choses que chaque mère doit connaître au sujet des soins aux bébés durant les chaleurs.

1. — **Allaiter votre bébé.** — Ne le sevrer pas sans consulter votre médecin. S'il est nourri au biberon, tenez la nourriture couverte et sur la glace. Ne donnez pas de la crème à la glace des fruits pas assez ou trop mûrs à de tout jeunes enfants et ne leur permettez pas de manger entre les repas. Les enfants ne requièrent en été que les trois-quarts de la nourriture dont ils ont besoin durant les mois froids.

2. — **Eau.** — Donnez à boire au bébé de l'eau bouillie refroidie autant qu'il voudra entre les repas. Ne donnez pas de l'eau à boire durant les quarante-cinq minutes qui précèdent les repas.

3. — **Vêtements.** — Durant les chaleurs, une couche et une chemise fine suffisent. S'il fait très chaud, mettez la chemise de côté. Habillez le bébé suivant la température. Ne le faites pas transpirer. Employez du linge de couleur blanche.

4. — **Le bain.** — Baignez le bébé une fois par jour. Dans les très grandes chaleurs donnez un bain d'éponge d'eau fraîche deux ou trois fois par jour. S'il souffre de démangeaisons, mettez du soda à pâte ou de l'amidon (corn starch) dans l'eau (1 cuillerée à thé de soda ou une cuillerée à dessert d'amidon pour une chopine d'eau). Des mains propres aident à garder la nourriture propre.

5. — **Repos.** — Faites reposer et dormir le bébé au dehors, à l'air pur, autant que possible, en le protégeant contre les ardeurs du soleil, les vents forts. N'employez pas de couvertures lourdes pour couvrir ou arrêter les rayons du soleil, elles excitent l'air. Protégez le bébé contre les mouches en recouvrant le berceau avec une mousteline ou un voile. N'ajoutez pas d'autres couvertures à moins que la température ne change complètement : la chaleur procurée par ces couvertures ne doit pas être supérieure à la vôtre.

6. — **Diarrhée d'été.** — Aux premiers symptômes ou signes, arrêtez toute alimentation. Donnez autant d'eau bouillie refroidie que le bébé en désire, lui en offrant toutes les 15 ou 30 minutes. Un bébé perd de son poids d'un très rapidement dans la diarrhée et a besoin de grandes

quantités d'eau pour réparer ses pertes liquides. Consultez le médecin de suite. S'il voit le bébé dès le début, il peut facilement arrêter cette diarrhée. Plus tard il ne pourra que très peu soulager le bébé. Tenez votre bébé propre, frais et confortable. L'huile de ricin peut être donnée dès le début. Plus tard, cela peut être dangereux. Demandez conseil à votre médecin : diminuez le décès de nos bébés en-dessous d'un an.

Théo. Saint-Martin, D. H. P.

RECETTES

CREPES AUX POMMES DE TERRE

Prenez deux oeufs, douze grosses pommes de terre, râpées, une tasse et demie de farine, une demi-tasse de lait doux, une cuillerée à table de sel.

ROGNONS DE VEAU

Laissez les rognons entiers, avec une mince couche de graisse. Mettez-les dans une casserole pouvant être présentée à table. Faites-les revenir dans du beurre, avec du poivre et sel. Ils doivent rester bien saignants.

UN PRODUIT CANADIEN

GILLET'S LYE

FABRIQUE PAR LA CIE. E. W. GILLET LEE. MONTREAL TORONTO QUEBEC

Baiser la main ou le bout des doigts : — affectueux.

Embrasser sa sœur : — convenable.

Embrasser sa femme : — obligation.

Embrasser une personne laide : — galanterie.

Embrasser une veuve fiancée : — charité.

Embrasser une jeune et jolie veuve : — agréable.

Embrasser sa fiancée : — c'est un droit.

Embrasser une vieille tante riche : — hypocrisie.

Embrasser trois filles le même jour : — extravagance.

Embrasser sa belle-mère : — sacrifice.

Embrasser une vieille fille : — politesse.

Mais, entre tous on obtient le plus doux et le plus tendre des baisers seulement de sa mère.

Règles à suivre pour gâter un enfant

1. Commencer, dès le bas âge de l'enfant, à lui donner tout ce qu'il semble demander par ses cris.

2. Parler sans retenue devant lui de sa gentillesse et de son esprit incomparable.

3. Lui dire qu'il est trop entêté, que vous ne pouvez en venir à bout.

4. Être, entre père et mère d'avis différent à son sujet, et discuter en sa présence.

5. L'habituer à regarder son père comme un être doué d'un pouvoir limité, capricieux et tyrannique, ou comme une simple machine à punir.

6. Lui apprendre, par l'exemple du père, à mépriser ce que dit la mère.

7. Ignorer quels compagnons il

Reproduction autorisée pour les Journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Le Terrible Secret

Par MONTENAILLES.

Suite et fin.

Les quelques jours qui suivirent ces événements furent employés aux préparatifs du mariage, à la confection de robes dignes de la charmante fiancée, en démarches renouvelées pour obtenir la collection des pièces qui se trouvaient à la mairie et l'Eglise pour l'accomplissement de l'importante formalité.

Jacques et Yvonne avaient l'impression de se mouvoir à travers un réseau de fils de fer barbelés.

Ils paraissaient dans une chaîne de pièces introuvables, de certificats qui n'arrivaient pas ou qui n'étaient pas légalisés comme il convenait, et ils revenaient le soir, chacun de son côté, harassés et fous.

Il ne se voyaient plus, ne se rencontraient que par hasard, dans une course, dans l'antichambre d'un personnel officiel qui devait leur délivrer quelque attestation importante, quelque indispensable et précieux certificat.

Ils échangeaient un regard ému, une poignée de main, leurs lèvres s'effleuraient même parfois, par-dessus la tête du fonctionnaire grin-

maigré, j'ai peur que les forces me trahissent avant que j'aie atteint le but.

Nos fiançailles devaient être si douces... faites tout entières de chers instants heureux, de tête à tête, de sentimentales occupations.

Nous devrions lire ensemble des vers ou de beaux livres romantiques qui finissent bien, ou jouer, au piano, du Mozart, et nous sommes là, dans cette austère mairie, à attendre une pièce qui manque à notre dossier.

Nous nous rattrapions, mon amie, plus tard, bientôt.

Gardez les yeux fixés sur le but que nous voulons atteindre : il est proche, nous nous avançons un peu vers lui chaque jour, par petites étapes, nous y arriverons.

En gravissant le calvaire auquel l'administration nous contraignait, nous ne donnons une grande preuve de ténacité. Courage.

D'autres sont arrivés au but, nous l'atteindrons, nous aussi.

Il m'est pénible de ne pas pouvoir vous soulager du fardeau que vous impose la corvée de rassembler vos pièces, ayant moi-même à en assembler une semblable, mais, plus tard, nous nous dédomagerons.

Songez à l'infinité de délices que nous attendent, ma petite chérie, mon adorable fiancée.

Songez à notre amour frais, joyeux et sans bornes.

Qu'est-ce que vous voulez, vous deux ?

La grosse voix tonitruante et brutale qui venait de leur poser brusquement cette question, au moment où ils prenaient le parti d'attendre sans mécontentement, les fit sursauter.

La vie, la vie pratique, la vie banale

LE COIN AGRICOLE

— L'agriculture est la plus grande source de richesse de notre pays.

— Augmenter la production agricole, c'est contribuer au développement du Canada.

Conseils à suivre.

PAINKILLER

PERRY-DAVIS

Crampes — Colique — Diarrhée

Prendre une cuillerée à thé de PAINKILLER dans un verre d'eau chaude sucrée toutes les vingt minutes jusqu'à soulagement. Si le mal est dû à une alimentation dommageable, prendre aussi une dose d'huile de ricin. Se frotter l'estomac et la région intestinale avec la main nue humectée de PAINKILLER. Rester tranquille et à l'aise jusqu'à ce que l'attaque se calme.

DAVIS & LAWRENCE CO., New-York, Montréal.

Comment introduire les reines

Avant d'introduire une nouvelle reine dans une ruche d'abeilles, il faut s'assurer tout d'abord que la ruche ne contient pas déjà de reine ni de cellules royales, sinon la nouvelle reine serait tuée infailliblement. Si la ruche en question a déjà une reine à elle, et qu'elle n'a pas fait de préparatifs d'essaimage, enlever la vieille reine, attendre douze heures, puis introduire la nouvelle. Par contre si la colonie a fait des préparatifs d'essaimage, enlever la reine, détruire toutes les cellules royales et laisser la ruche sans reine pendant dix jours. Le dixième jour, faites un nouvel examen pour détruire toutes les cellules royales et introduisez la nouvelle reine. Si la ruche reste sans reine plusieurs jours avant que la nouvelle reine soit introduite, examinez soigneusement la colonie pour les cellules royales ou les reines vierges qu'elle peut contenir et détruisez reines et cellules avant d'introduire la nouvelle reine. Les abeilles acceptent une nouvelle reine plus facilement lorsque le nectar rentre dans la ruche qu'en l'absence de nectar; il vaut donc mieux introduire une nouvelle reine pendant la récolte du miel. Lorsqu'il n'y a pas de nectar on peut faciliter l'introduction en nourrissant la colonie avec un sirop clair. Il y a bien des méthodes d'introduction pour les reines, mais la plupart d'entre elles ne sont pas sûres. Le système de cage, par lequel la reine et les abeilles sont tenues séparées, les unes des autres dans la ruche plusieurs heures, est le plus sûr. Lorsque les reines arrivent par colis postal on peut les intro-

duire dans leur cage d'expédition en suivant les directions qui accompagnent ces cages. Un moyen encore préférable est de transférer la reine, mais non pas ses suivantes, à une cage Miller à pâte sucrée, et on choisit quelques jeunes abeilles de la ruche à laquelle elle doit être introduite pour les mettre avec elle dans la cage. On place la cage entre les deux barres supérieures des cadres ou à l'entrée des ruches. La cage qui s'est montrée la meilleure à Ottawa est la cage canadienne, qui est une combinaison de la cage à pâte sucrée et à pousser. On met la reine sur le rayon et on la recouvre de la cage. Les abeilles libèrent la reine comme dans les autres cages. Lorsqu'on se sert de la cage Miller ou de la cage canadienne, on remplit de pâte sucrée le trou par lequel les abeilles font sortir la reine, et on met, sur l'entrée du trou, une bande étroite de papier raide pour empêcher les abeilles de libérer la reine trop tôt.

C. B. GOODERHAM, Apiculteur du Dominion.

La "Bonne Ferrière" de juillet

A l'approche du premier congrès ménager, qui aura lieu en septembre à St-Pascal, près Québec, la "BONNE FERRIÈRE" de juillet publie des articles et des nouvelles qui feront comprendre toute l'importance de la science pratique de l'économie domestique. M. Alphonse Désilets y parle des écoles ménagères; Mme Josephat Joyal et Mme Antonia Thérèse, traitent du rôle de la femme dans la société et dans la famille; alors qu'une jolie nouvelle de Pierre l'Ermitte, "L'Appel des

berceaux" vient clore cet intéressant chapitre; Norris Hodgins, un écrivain humoriste canadien enseigne comment il faut "cuisiner un mari"; madame Albert Fournier nous dit comment il faut manger, alors que Milles Durand et Eugénie Paré donnent les procédés de préparation des fromages domestiques et des sandwichs; la revue contient aussi de belles poésies de M. Alphonse Poirier sur "Les Abeilles" et de Grosclaude sur les "Cheveux Coupés"; ainsi que des bibliographies intéressantes sur les derniers livres canadiens publiés. Il faut lire également les échos ménagers, des avis et des notes fort importantes sur l'hygiène et la puériculture, et des études sur les industries domestiques.

"LA BONNE FERRIÈRE" paraît quatre fois par an, 32 pages de texte sur beau papier; elle est illustrée et sa typographie est des plus soignées. Le prix de l'abonnement n'est que de 50 sous par an. C'est la seule revue dévouée entièrement aux échos du foyer domestique. Les abonnements sont envoyables par bon de poste ou par chèque payable au pair, à l'administration de "LA BONNE FERRIÈRE", Casier Postal 19, Faubourg St-Jean, Québec, (Canada).

La conservation des oeufs

La bonne ménagère fait sa provision d'oeufs de cuisine pendant la saison de ponte, lorsque les oeufs se vendent bon marché, pour s'en servir pendant la saison où les oeufs sont rares et où ils coûtent cher.

Il existe pour cela un certain nombre de bons préservatifs, mais les deux principaux sont l'eau de verre ou "silicate de soude" et de l'eau de chaux.

L'eau de verre ou silicate de soude est un préservatif excellent, mais il doit beaucoup de la faveur dont il jouit au fait que l'on peut se le procurer facilement sous une forme commode, dans toutes les pharmacies.

L'eau de chaux coûte beaucoup moins cher que l'eau de verre et elle la vaut, si elle ne lui est pas supérieure, à en juger par les résultats obtenus aux fermes expérimentales. La ferme expérimentale de Cap Rouge a conduit des essais sur la conservation des oeufs pendant nombre d'années. Quelques-uns des oeufs sont expédiés à la ferme Centrale tous les ans et l'on a toujours trouvé que les meilleurs étaient ceux qui avaient été conservés dans l'eau de chaux.

Lorsque les oeufs sont conservés pour la vente il est essentiel de les tenir au froid. L'emploi du procédé de "garantisation" se répand de plus en plus. Pendant un certain nombre d'années la ferme Centrale a conduit des essais sur ce procédé, et les résultats obtenus méritent d'être recommandés aux emballateurs du commerce.

On pourra se procurer des renseignements sur la façon de conserver les oeufs sur l'emploi domestique en s'adressant au Service de l'aviculture, ferme expérimentale, Ottawa. George ROBERTSON, Aviculteur adjoint du Dominion.

L'hivernage des animaux laitiers

Qu'entend-on par une bonne étable. — Une étable à vaches laitières doit, pour être bonne, remplir les conditions que voici : (1) Avoir une charpente en madriers sans poutres transversales, de façon à ce que la lisse de la fourche à foin puisse être mise au fait même du toit; (2) une grande étendue en chausse, pour que les rayons du soleil puissent pénétrer dans tous les coins et recoins de l'étable, car le soleil est le meilleur marché que l'on connaisse; (3) un bon système de ventilation avec des ventilateurs à parois doubles pour empêcher la condensation de l'humidité; (4) des parquets des rigoles des mangeoires et des allées en béton; (5) un système d'arrosage avec cuve, flotteurs et bol; (6) des carcasses mobiles (cornadis), des loges (box-stalls), des loges à vaches; (7) un portier-fumier avec des voies de détour et des courbes pour qu'il puisse atteindre toutes les parties de l'étable; (8) des camions pour la distribution des racines, de l'ensilage et du grain.

Les grandes étables sont belles mais coûteuses. — Loin de nous l'idée de condamner les grandes étables; nous voulons simplement faire ressortir tous les aspects de la question. Sans doute, les bâtiments imposants sont beaux à voir et font l'orgueil du propriétaire, mais ils coûtent bien cher lorsque l'on tient compte de l'intérêt et de la dépréciation. Et comme l'agriculture a ses hauts et ses bas de même que toutes les autres industries, les frais fixes sur ces bâtiments mangent à peu près tous les revenus de la ferme en des années de disette.

Expérience à Cap Rouge. — Depuis 1915, à la station expérimentale de Cap Rouge, six vaches et six taureaux ont été hivernés dehors, sans autre abri que des refuges d'une seule épaisseur de planches, faisant face au sud, et les portes de ces refuges n'ont pas été fermées une douzaine de fois pendant toutes ces années. Les animaux n'ont jamais paru en souffrir, et nous sommes convaincus que l'exercice et l'air qu'ils ont eus ont exercé le meilleur effet sur leur santé. Il est probable également qu'ils ont aidé à éloigner la tuberculose du troupeau. Lorsque les étables humides, couffent de tuberculose, on les envoie à des hôpitaux où ils dorment sur des veranda's, en plein air, tout l'hiver. Pourquoi ce même air pur ne serait-il pas aussi bon pour les animaux?

Recommandations. — Nous sommes absolument convaincus que les taureaux, les vaches taries et les jeunes animaux peuvent être hivernés dans des abris bon marché, d'une seule épaisseur de planches, mais il faut veiller avec le plus grand soin aux points que voici : Il faut que ces abris soient disposés face au sud, pour tirer tout l'avantage possible du soleil, et comme les portes doivent rester tout le temps ouvertes, il ne faut pas qu'il y ait d'ouverture dans les murs, car il en résulterait des courants d'air. Il faut que la litière soit toujours abondante et qu'on la renouvelle immédiatement si elle est mouillée par les pluies ou les neiges. Ce traitement n'est pas indiqué pour les animaux à demi-morts de faim, ou malades, ni pour les vaches qui ont moins de six mois au commencement de novembre. Enfin une précaution essentielle, c'est de mettre les animaux dehors avant que la température devienne trop froide, et de les y laisser continuellement au lieu de les rentrer et de les sortir constamment.

GUS LANGELAER, Régisseur, Station expérimentale fédérale de Cap Rouge, Qué.

SOINS AUX MALADIES COMPRESSE HUMIDE

Prenez une serviette que vous pliez en trois sur un côté, puis en deux sur l'autre côté; et prenez d'autre part un morceau de linge quelconque, plus grand que la serviette pliée et pouvant la dépasser, en tous cas, sur un sens. Emplissez une cuvette d'eau très chaude et enfoncez-y la serviette pliée, posez sur le morceau de linge. Quand la serviette est bien mouillée, vous tordez, pour chasser l'eau. Pour tordez la serviette, vous prenez en mains les deux extrémités du linge que vous avez laissé poser sur le bord de la cuvette et qui ne sont pas chaudes. Si vous n'avez pas la précaution de préparer ce grand linge, et que vous tordez la serviette pliée dans vos mains l'eau ne peut être assez chaude et la compresse n'est pas efficace.

Vous placez la compresse sur la peau de la partie malade, puis vous la recouvrez de la même toile caoutchoutée, ou d'un morceau de toile cirée, ou de défaut d'un gros papier brun ou de plusieurs épaisseurs de journaux; 20 de laine; 30 d'une grande serviette sèche.

La compresse doit être remplacée dès qu'elle commence à refroidir. (Vous avez naturellement deux serviettes pour préparer la compresse de remplacement, pendant qu'une est posée).

Dès que la mise de la compresse est terminée (elle dure une demi-heure environ), vous la remplacez par une serviette (œil de perdrix, quadrillé, etc.); la toile est trop froide; recouvrez d'un châle ou d'un épais sac d'ouate pour éviter un refroidissement.

Serviettes chaudes. — Pliez une serviette comme pour la compresse humide; fai-

tes beaucoup chauffer un fer à repasser. Installez-vous près du lit du malade et chauffez la serviette avec le fer; quand elle est très chaude, placez sur la partie à soigner. Préparez une seconde serviette pour remplacer la première dès refroidissement, et ainsi de suite tout le temps que dure cette pose de serviette, souvent trois quarts d'heure à une heure.

En attendant le médecin

POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Ne croyez pas que, faute de secours médicaux, faute de remèdes et de traitement, un malade soit fatalement abandonné à son mal. Le plus grand des médecins, c'est la nature. Mais pour que la nature triomphe du mal, il faut l'aider; il faut sur-tout ne pas la contrecarrer. Il y a donc une compréhension de la maladie qui sera à la fois juste et très tranquillisante pour l'ignorant; En attendant le secours médical, ou s'il vient à manquer, je mets mon malade dans les meilleures conditions possibles pour que la nature puisse faire son oeuvre.

Pour un bébé, comme pour un adulte, ces conditions les meilleures sont, en somme: la chaleur, la tranquillité, le repos de tous les organes et surtout des organes digestifs (c'est-à-dire la diète).

Voici donc la première règle que nous pouvons donner à nos mères: Quand votre enfant souffre, tenez-le au chaud, au lit, très tranquille et mettez-le à la diète.

Cette diète ne doit pourtant pas comporter la privation de liquide, car le corps humain perd de l'eau constamment par les urines, par la sueur, par les matières intestinales, et a toujours besoin de la remplacer. En outre, dans les fièvres, dans les infections, les microbes qui ont envahi le corps produisent des poi-

sons qui circulent dans le sang et doivent être éliminés (expulsés). Donnez donc à boire abondamment pour que le liquide fasse pour ainsi dire un "lavage du sang", et entraîne ces poisons par l'urine et par la transpiration.

Voire l'estomac et l'intestin par une purgation lorsqu'ils sont encombrés de substances qui fermentent; Dégagez les poumons et les bronches par une friction, un cataplasme, un bain chaud qui décongestionnent les organes profonds en congestionnant la peau;

Calmez la fièvre, l'agitation nerveuse par un bain chaud.

La chaleur, c'est le remède souverain, surtout la chaleur humide. Elle procure une détente, un soulagement immédiat. Il n'y a sans doute pas un seul cas où elle ferait du mal à votre enfant, où elle ne lui ferait pas du bien.

Avant tout, répétez bien ceci: En l'absence du médecin, ne donnez aucun remède à votre enfant, n'en laissez pas vos voisins vous en conseiller, n'en demandez pas au pharmacien.

Doctoresse CHAMPENDAL.

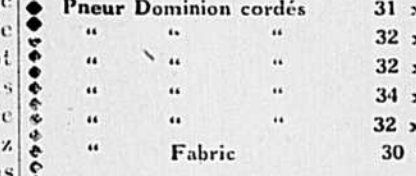
DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL.

1. — En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2. — En lui procurant de nouveaux abonnés.
3. — En le faisant lire.
4. — En lui apportant une collaboration littéraire.
5. — En sollicitant des annonces à son intention.
6. — En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Age Mûr

Pour guérir ses maux de reins, renforcer ses nerfs, restaurer ses forces et sa vitalité, pour stimuler son système en général, l'homme arrivé à l'âge mûr a besoin d'aider la nature au moyen des

PILULES MORO pour les Hommes



M. Jos. Godin

Les Pilules Moro sont en vente partout et envoyées par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal.

qui le mettent à l'abri des malaises et des ennuis pénibles tant redoutés à cet âge.

"Je souffrais de maux de reins depuis au-delà de trois ans. J'attribuais ces douleurs au fait d'avoir travaillé au froid et à la chaleur et au dehors par toutes sortes de températures. Mon état m'inquiétait beaucoup quand j'ai eu l'heureuse idée de prendre quelques boîtes de Pilules Moro qui ont entraîné mes douleurs et m'ont rendu une santé parfaite. Je ne puis trop recommander les Pilules Moro aux hommes qui souffrent comme j'ai moi-même souffert". M. Jos. Godin, 72, rue Champlain, Saint-Jean, P. Q.

LA BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4904
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

J.-Raoul Robert

Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. RESPONSABILITE PATRONALE.

Gérant pour le district de Joliette: "The Great-West Life Ass. Co."

6 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

J.-BTE FONTAINE

courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4904
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

J.-Raoul Robert

Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. RESPONSABILITE PATRONALE.

Gérant pour le district de Joliette: "The Great-West Life Ass. Co."

6 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

J.-BTE FONTAINE

courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4904
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

J.-Raoul Robert

Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. RESPONSABILITE PATRONALE.

Gérant pour le district de Joliette: "The Great-West Life Ass. Co."

6 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

J.-BTE FONTAINE

courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4904
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

CARTES D'AFFAIRES

LAVERIE & DEMERS
Avocats et Procureurs
19 rue St-Jacques, MONTREAL (Tél. MAIN 4472).

LOI COMMERCIALE, CIVILE ET CRIMINELLE

SUCCESSALES: Ste-Agathe des Monts, St-Jérôme, Ste-Thérèse, Longueuil, Qué.

Téléphone 90

JEAN-LUCIEN THÉRIAULT
GERANT DE DISTRICT
The Imperial Life Assurance Co. of Canada.

34 de LANAUDIERE, JOLIETTE, Qué.

Dr PHILIPPE PANNETON
Spécialiste des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
3553 Avenue du Parc, MONTREAL.

Assistent à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal; pendant trois ans dans les services des hôpitaux français.

Consultation tous les samedis, de 9.30 à 3 heures à l'Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Tél Bureau: 110
R. Privée: 273

Dr L. L. Benny
Chirurgien-Dentiste
43 rue NOTRE-DAME, JOLIETTE

Visible tous les jours de la semaine

Tél. 542 B. P. 373

MAX. PERRAULT, LL. B.
AVOCAT
Loi civile et municipale
Collection commerciale et criminelle.

Bureau en haut du Restaurant Stavros et même porte d'entrée que pour celui de J. C. Perrault.

69, RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE

Tél. 630 Casier: 639

Dr JOSEPH LAFORTUNE
Ex-Interne de l'Hôpital de Chatham, N. B., et de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

8 RUE MANSEAU, JOLIETTE.

Ernest Hébert C. R.
Rosario Bonin, B.A., LL., B.

Hébert & Bonin
Avocats & Procureurs

Déménagé au No 38 Notre-Dame. — Bloc Steinberg.

TEL. 120

LOI CIVILE ET CRIMINELLE
Collection Commerciale

Examen de la Vue
Comme dans les Hôpitaux de Paris.

Jours de Bureau à Joliette:
Le vendredi et le samedi de 9 a. m. à 10 p. m.

19 rue ST-PAUL
TELEPHONE 206.

R. D. Ouellette, O.O.D.
Opticien Spécialiste
Bureau: Montréal, Joliette.

Tél. Bureau: 98
Rés. Privée: 397

J.-BTE FONTAINE
courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4904
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

J.-Raoul Robert

Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. RESPONSABILITE PATRONALE.

Gérant pour le district de Joliette: "The Great-West Life Ass. Co."

6 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

J.-BTE FONTAINE

courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4904
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

J.-Raoul Robert

Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. RESPONSABILITE PATRONALE.

Gérant pour le district de Joliette: "The Great-West Life Ass. Co."

6 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

J.-BTE FONTAINE

courtier d'assurances
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4904
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

Aux Futurs Mariés

LA FIANCEE APPRECIERA BEAUCOUP UNE BAGUE VENDUE CHEZ

A. Lechasseur

Très beau choix de bagues de toutes sortes vendues à des prix qui ne rencontrent toutes les bourses.

Acheter chez A. Lechasseur, c'est s'assurer le maximum de satisfaction. — Venez voir.

A. LECHASSEUR
BIJOUTIER
Inspecteur officiel du C. N. R.
Place Lavaltrie, JOLIETTE, Qué

50,000 Moissonneurs Demandés!

VOYAGEZ PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

DATES DES DÉPARTS
13 et 27 Août (Vendredis)
de toutes les stations dans la Province de Québec—Mégantic, et de Québec et à l'ouest jusqu'à Dalhousie Mills, Régard et Lachine inclus.

Billets bons pour voyager par les trains réguliers, aussi par **TRAINS SPECIAUX** De Montréal (Gare Windsor) le 13 août—12.05 a.m. (Minuit à 12.00) 8.00 a.m., 1.00 p.m. et 10.00 p.m. le 27 août—1.00 p.m. et 10.00 p.m. Wagons-colonistes avec banquettes-lits. Wagons spéciaux pour les femmes et les familles.

Même si votre destination finale n'est pas située sur le Pacifique Canadien, vous pouvez prendre votre billet de moissonneur pour Winnipeg par le Pacifique Canadien.

Pour plus amples renseignements et billets, s'adresser à J. E. POIRIER, agent du Pacifique Canadien, JOLIETTE, P. Q.

SOINS AUX MALADIES COMPRESSE HUMIDE

Prenez une serviette que vous pliez en trois sur un côté, puis en deux sur l'autre côté; et prenez d'autre part un morceau de linge quelconque, plus grand que la serviette pliée et pouvant la dépasser, en tous cas, sur un sens. Emplissez une cuvette d'eau très chaude et enfoncez-y la serviette pliée, posez sur le morceau de linge. Quand la serviette est bien mouillée, vous tordez, pour chasser l'eau. Pour tordez la serviette, vous prenez en mains les deux extrémités du linge que vous avez laissé poser sur le bord de la cuvette et qui ne sont pas chaudes. Si vous n'avez pas la précaution de préparer ce grand linge, et que vous tordez la serviette pliée dans vos mains l'eau ne peut être assez chaude et la compresse n'est pas efficace.

Vous placez la compresse sur la peau de la partie malade, puis vous la recouvrez de la même toile caoutchoutée, ou d'un morceau de toile cirée, ou de défaut d'un gros papier brun ou de plusieurs épaisseurs de journaux; 20 de laine; 30 d'une grande serviette sèche.

La compresse doit être remplacée dès qu'elle commence à refroidir. (Vous avez naturellement deux serviettes pour préparer la compresse de remplacement, pendant qu'une est posée).

Dès que la mise de la compresse est terminée (elle dure une demi-heure environ), vous la remplacez par une serviette (œil de perdrix, quadrillé, etc.); la toile est trop froide; recouvrez d'un châle ou d'un épais sac d'ouate pour éviter un refroidissement.

Serviettes chaudes. — Pliez une serviette comme pour la compresse humide; fai-

Réductions dans les Prix DES PNEUS

Automobilistes, profitez-en car dans quelques semaines, les présents prix pourraient être majorés.

PNEUS		TUBES		
Pneur cordés	30 x 3½	8.75	30 x 3½	2.50
Pneus Dominion Royal	30 x 3½	14.75	30 x 3½	2.50
Pneus Super K. & S.	30 x 3½	14.75	30 x 3½	2.50
Pneur Dominion cordés	31 x 4	18.00	31 x 4	4.00
" "	32 x 4	20.50	32 x 4	4.50
" "	32 x 4	25.00	33 x 4	4.25
" "	34 x 4	28.00	34 x 4	4.60
" "	32 x 4½	35.00	32 x 4½	5.00
" Fabric	30 x 3½	7.50	30 x 3½	1.90
Chambres à air à partir de \$1.75.				
PNEUS BALLONS				
29 x 440	16.80	29 x 440	4.00	
30 x 475	22.00	30 x 475	5.00	
30 x 475	22.50	30 x 475	4.80	
31 x 525	29.00	31 x 525	6.00	
32 x 577	35.50	32 x 577	7.75	
33 x 600	40.00	33 x 600	8.00	

Toujours en magasin—parties de réparations légèrement usagées pour différentes sortes de chars tels que: Chevrolet, Overland, 75 & 90, Gray-Dort, Ford, Mc Laughlin, Star, Oldsmobile, etc.

Les parties sont sacrifiées à 50% de réduction.

Venez voir les nouveaux modèles 1926 à notre salon.

Read Motors, Ltd
JOLIETTE, Qué.
Tél. 390

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

Eloquence d'une Bonne Annonce

EST CELLE DE L'ANNONCE QUE LES MARCHANDS ENTREPRENANTS EMPLOIENT POUR PARLER AU PEUPLE DE LEURS MAGASINS ET DE LEURS MARCHANDISES.

UNE BONNE ANNONCE EST D'UNE ELOQUENCE ENTRAÎNANTE. ELLE ATTIRE DE NOUVEAUX CLIENTS. ELLE EDIFIE LA BONNE VOLONTÉ. ELLE CREE DES AFFAIRES NOUVELLES, FAIT VENDRE LES MARCHANDISES ET DONNE LES PLUS GROS PROFITS.

L'ANNONCE EST UNE BONNE TRAVAILLEUSE QUI DOIT COOPÉRER AU SUCCÈS DE TOUT MARCHAND. POURQUOI N'EXAMINEZ-VOUS PAS SES MÉRITES ? VENEZ A NOUS A CE SUJET.

Tous les Marchands Progressifs annoncent régulièrement dans "L'Etoile du Nord".

"Le Journal du Peuple" "L'Etoile du Nord"

le plus fort tirage des journaux dans Joliette, dans les paroisses environnantes, chaque prise séparément et à l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Un an \$6.00 d'avance. — 1.00 Dans un rayon de 40 milles. — 1.50 Pour les États-Unis. — 2.00 La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants.

BUREAU ET ATELIER : 24 PLACE BOURGET, Joliette, P. Q. TEL. BELL : 43. La Cie de Publication

"L'ETOILE DU NORD" Editeur-Propriétaire.

TARIF DES PETITES ANNONCES — DE —

"L'ETOILE DU NORD" (En vigueur depuis le 15 mars 1926) UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25c par insertion.

Les annonces de : NAISSANCES, OBJETS PERDUS, SERVANTES DEMANDÉES, 25 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, si payées d'avance. (Les annonces de NAISSANCES sont gratuites pour les abonnés.)

Les annonces FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, REMERCIEMENTS POUR FAVORIS OBTENUS, AVIS "NON RESPONSABLE" ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire.

Les annonces, signe de plaisir (8) comptent pour un mot et les mots composés pour autant de mots.

Les petites annonces seront reçues jusqu'au jeudi midi. Passé cette heure, nous ne pouvons en garantir la publication.

Les annonces en caractères gras (noir) sont chargées à 15 centins du mot. Notre tarif d'un centin par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, une charge additionnelle de 5 centins par annonce sera faite.

NOUS N'ACCEPTEONS aucune annonce de NAISSANCES, FIANÇAILLES ou MARIAGES communiées par lettre ou téléphone. Il en est de même pour les annonces "Non Responsables".

Les annonces provenant du DEHORS sont strictement payables d'avance.

Toute annonce est sujette à l'approbation des éditeurs.

Chez nous et autour de nous

FAITES DE BONS ACHATS

M. Charles Desroches, marbrier, 162 de Lanaudière, Joliette, possède l'une des boutiques les mieux outillées du genre au Canada et par ses prix, garantit de 20 à 25% d'économie. Monuments en marbre, granit, pierre, installés partout dans la province. Informez-vous des prix et venez visiter. 25mars 50fs

A LOUER

Un magnifique logement de 10 appartements, pouvant servir pour bureaux ou maison de pension, chambre de bain, eau chaude, situé en haut de l'épicerie Magnan & Frère, rue Notre-Dame, Joliette, est à louer à très bon marché. 11juil j.n.o.

NOUVEAUX CHOIX DE COUPONS

Un lot considérable de coupons vient d'arriver : coupons de couvre-pieds blancs, couvre-pieds crêpes, coton circulaire, coton à chemise, fil pour robes, crêpe à kimono, étoffe à manteaux (radio), etc. Fil à 8c le rouleau de 250 verges. Une visite vous intéressera. — Du nouveau à chaque semaine.

En haut du magasin de M. J. CLAUDE BARRETTE, 36 rue Notre-Dame, Joliette, 24juil j.n.o.

CHEZ LAVALLEE & FRERE

N'oubliez pas que vous trouverez toujours chez Lavallee & Frère le meilleur poisson frais, fromage de toutes sortes, fruits et légumes. Une visite est sollicitée. — Service prompt et poli. Nous donnons une attention toute spéciale aux ordres par téléphone Numéro 10.

A noter que nous échangeons les chèques du Canadien National et autres. 10fév. jno

A VENDRE

Une bonne voiture de famille de la marque "McLaughlin" est offerte à vendre à bon marché. S'adresser à J.-Ulric Chapat, 59 Notre-Dame. 24juil j.n.o.

Le DOCTEUR A. BELLEROSE

Chirurgien Diplômé en urologie, de l'Hôpital Necker de Paris, demeurant 404 St-Denis, Montréal, donnera des consultations à Joliette le premier et le troisième dimanche de chaque mois, à la résidence de son père, coin des rues du Parc et St-Marc. Appel téléphonique à Joliette : 346.

GRATIS ! GRATIS !

Centre de charbon gratis. S'adresser à la Standard Lime Company, Joliette, Qué. 18fév. j.n.o.

TERRAIN A VENDRE

Terrain à vendre, situé coin Ste-Angélique et Archambault. Bon emplacement. S'adresser à H. Lacroix, 2013 St-André Montréal. 15 juillet 4fs

AVIS

TOUTE réclamation contre la succession de feu Dame Charles Bonin, née C. Landry, en son vivant de Joliette, doit être produite entre autres mains au plus tard le 12 août 1926. Après ce délai toute réclamation sera rejetée. Le Notaire RENE L. GUILBAULT, B. A. L. L. L. Bur. 9 Notre-Dame. Tél. 501. 15j j.n.o.

ON DEMANDE

Opérateurs demandés pour linotype. Salaire local payé. S'adresser à "L'Événement", Qué. 15juil 3fs

VOS NOUVELLES

Vos nouvelles, s'il vous plaît : Notes de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit : la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles. C'est gratis, bien entendu. 8a j.n.o.

ST-FELIX DE VALOIS

L'Hôtel St-Félix reconstruit et meublé à neuf, plan français, situé au centre du Village. Un service courtois est assuré aux clients anciens et nouveaux qui voudront bien nous honorer de leur confiance.

J. L. BRUNEAU, prop. 1juil 8fs

A VENDRE

Un éventail électrique de bureau en parfaite condition, est à vendre pour le prix de \$5.00 en s'adressant à A.-F. Lafrenière, 21 St-Paul, Joliette. 22j 3fs

EPARGNEZ

En faisant tanner son cuir, chez M. Albert Mailhot, de Montclair, le public est sûr d'obtenir satisfaction et des prix très modérés. Votre encouragement est sollicité. 6mai 12fs

FAITES TEINDRE A JOLIETTE

La Teinturerie Poitras, 17 rue Guilbault, Joliette, teint avec succès : manteaux, robes, costumes, bas, rideaux, portières, habits, draperies et toutes autres sortes de lingerie. Les articles de deuil sont livrés sous 24 heures d'avis. 10av. jno

QUAND VOUS PAYEZ VOTRE ABONNEMENT

En vue de nous épargner des frais inutiles, nous abonnés nous rendrions un réel service en faisant remise du montant de leur compte, au moyen d'un MANDAT POSTAL, non par chèque. Il nous arrive souvent de payer 10 centins pour échanger un chèque de \$1.50, ce qui nous occasionne une dépense que nos abonnés pourraient nous sauver avec un peu de bonne volonté.

REMERCIEMENTS

Remerciements à St-Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier.

Une Abonné. 8juillet 4fs

GRATIS ! GRATIS !

Centre de charbon gratis. S'adresser à la Standard Lime Company, Joliette, Qué. 18fév. j.n.o.

A LOUER

Logement de huit appartements, commodités modernes et hangar situé au-dessus du magasin de M. Arthur Faust, Place Lavallée, possession le 1er mai 1926. Pour visiter et informations, s'adresser à LAVALLEE & LAVALLEE, notaires, 32 rue Manseau. 18mars j.n.o.

BOIS A VENDRE

M. Joseph Auger, 7 rue Champlain se fait un plaisir d'annoncer à la publication de Joliette qu'il s'occupe du commerce de bois de chauffage et toutes personnes désirant en acheter auront satisfaction en s'adressant à lui-même, ou en téléphonant au numéro 435. 8juil 3fs

A LOUER

Une magnifique salle chauffée, 100 x 20, située au No 69 rue Notre-Dame, Joliette. S'adresser à M. J. Conrad Perrault, Joliette. 27mja

Fières paroles

M. Taschereau dit qu'il n'y aura pas d'élections cette année, et qu'il n'est pas convenable de mêler les questions fédérales et provinciales. Je suis content que les ex-ministres d'Ottawa aient été à se résoudre de cette façon, car l'intention de son gouvernement était bien d'essayer de se servir d'Ottawa pour tâcher de garder le pouvoir à Québec. Les ministres le voulaient, mais les députés libéraux pour Ottawa s'opposèrent à cet acte accusateur, à cet acte de faiblesse. Il est possible que M. Taschereau veuille les faire immédiatement après les élections d'Ottawa. Ce serait une infamie. Le plus vite la province sera délivrée de ce gouvernement, le mieux ce sera mais il ne faut pas lui permettre de se fouiller sous le manteau fédéral, à la faveur des préjugés, ni avant ni après les élections. Je veux que la politique provinciale soit jugée suivant son propre mérite alors que le peuple sera libre d'agir ainsi.

Je reproche au gouvernement d'avoir livré nos limites à bois à des trusts qui font de gros chiffres d'affaires, mais qui ruinent aussi notre effort national et minent notre influence. Les dernières limites qui ont été concédées l'hiver dernier, sont les seules limites importantes qui restaient à la province.

Le parti libéral s'est proclamé l'ennemi des trusts, mais le gouvernement de Québec a été le père des trusts les plus dangereux, trusts dont font partie des ministres. Le gouvernement a livré la province aux trusts. C'est pourquoi nous avons raison de dire que ce gouvernement n'est pas un gouvernement libéral.

Il est temps de mettre fin aux abus des favoris. Les cultivateurs sont

discouragés par les nombreuses obligations que leur impose le gouvernement. Un nouveau gouvernement s'impose pour avoir un inventaire national. Il est temps de connaître à qui appartient la province pour mettre fin aux abus scandaleux.

L'argent voté pour la colonisation est donné à des favoris ; les travaux mal faits coûtent très cher parce que les favoris font des profits considérables. Les rapports sont faux. Dans le comté de Labelle, on a payé pour des travaux de colonisation qui n'ont pas été faits ; il en est de même ailleurs.

Le ministre de la voirie, a payé des employés qui avaient travaillé sur la ferme de chefs libéraux mais pas à la voirie, simplement parce que ces chefs libéraux étaient en même temps contremaîtres pour le ministère de la voirie. (M. Arthur Sauvé, à la Tuque, 18 juillet 1926).

L'avenir de l'industrie minière au Canada

Dans le rapport du Ministère des Mines pour l'année se terminant le 31 mars 1925, qui vient d'être publié en français, le Dr Charles Cammell, sous-ministre des Mines, fait quelques observations très appropriées sur l'industrie minière croissante au Canada. Il fait également remarquer que malgré que la valeur de la production minière au cours de l'année 1924 ait été quelque peu au-dessous de celle de l'année précédente, l'industrie minière ne peut pas être considérée comme étant autrement que dans un état très sain. Elle a un placement de capital de plus de \$500,000,000 et emploie directement environ 60,000 hommes. Elle occupe donc le troisième rang parmi les industries primaires du Canada et n'est dépassée que par les produits d'agriculture et de forêts. Bien qu'elle ait fait preuve, durant les dernières quarante années d'une croissance extraordinairement stable avec seulement quelques faibles fluctuations, les possibilités de la production minière pour l'avenir sont d'un plus grand intérêt. Trois facteurs réunis ensemble donnent une indication de ce que sera probablement cet avenir, savoir : —

(1) Accomplissement passé de l'industrie.

(2) La vaste étendue de notre pays non prospectée.

(3) Demande mondiale croissante pour les minéraux.

Durant la période de trente ans de 1894 à 1924, la courbe de production minière indique une croissance annuelle moyenne d'environ \$6,300,000 par année. Admettant une augmentation normale de population avec croissance conséquente de consommation et prenant en considération le fait qu'une très forte proportion de notre pays estimée à environ 80 pour cent, reste encore absolument sans être prospectée, il n'est que raisonnable de s'attendre à ce que cette vitesse d'augmentation se poursuive pendant encore bien des années.

Il y a, cependant, le troisième facteur, savoir, la demande mondiale croissante pour les minéraux qui est de nature à grandement accélérer la vitesse d'augmentation dans la production. Personne qui a étudié la production mondiale et la consommation des minéraux, ne peut manquer d'être impressionné par la force des circonstances qui augmentent incessamment la consommation mondiale des minéraux et qui forcent les pays du monde plus anciens et éminemment développés, par suite de l'épuisement de leurs propres ressources naturelles, de songer aux plus nouveaux pays pour suppléer à ce qui leur manque.

Ces circonstances vont sans doute conduire à un développement plus rapide et plus complet des ressources du Canada.

C'est surtout parmi les nations de l'Ouest que la consommation mondiale de minéraux a augmenté d'une façon beaucoup plus grande que la croissance de la population. D'après les meilleures estimations, la population du monde, pendant les dernières quarante ou quarante-cinq ans, a augmenté d'environ 30 pour cent. Durant la même période de temps la production du charbon s'est élevée d'environ 300 pour cent, le rendement de fonte d'environ 300 pour cent, la production du cuivre d'environ 1,000 pour cent et celle du pétrole de plus de 2,000 pour cent. Une vitesse de croissance semblable se voit dans la plupart des autres industries minières, ce qui indique l'extraordinaire écoulement que la civilisation moderne impose aux ressources minières.

Ces facteurs sont la base d'un optimisme bien fondé en ce qui regarde l'avenir de l'industrie minière productive du Canada.

Le rapport annuel du Ministère des Mines peut être obtenu en s'adressant à l'Editeur en chef au Ministère des Mines à

DENTISTE

Dr J.-Ed. Gervais

Chirurgien-Dentiste

35 rue Manseau, Joliette.

EXTRACTION SANS DOULEUR

DENTIERS, PONTS, COURONNES, PLOMBAGES, ETC.

Téléphone Bell : 509.

Ottawa. Il comprend 79 pages et contient un résumé des travaux effectués par chacune des divisions qui composent le Ministère fédéral des Mines au cours de l'année finissant le 31 mars 1925.

Les progrès du Canada avec ses industries

Durant les années de crise économique que nous venons de traverser et qui ont été déprimantes, surtout de 1919 à 1924, les Canadiens ont pu croire que tout progrès était arrêté en leur pays.

Aujourd'hui que la situation s'améliore d'une façon visible, on constate que le Canada n'a cessé de faire des progrès, même durant les années de crise, même dans le domaine industriel et commercial. Comme question de fait, durant le premier quart du vingtième siècle, le Canada a accompli les mêmes progrès dans le domaine économique que les États-Unis durant le dernier quart du dix-neuvième siècle. En 1870, 67 pour cent des exportations des États-Unis étaient des matières premières, alors qu'en l'année 1900, le pourcentage était de 40.2 pour cent, mais de produits entièrement manufacturés, le pourcentage n'était que de 28.3 pour cent en 1870 et de 48.0 pour cent en 1900. De 1870 à 1900, les importations de matières premières aux États-Unis augmentèrent de 25.2 pour cent à 40.2 pour cent. Les statistiques pour l'année 1925, montrent une augmentation encore plus considérable dans le pourcentage des produits entièrement manufacturés, ainsi que dans le pourcentage des matières premières importées et dans la décroissance des produits manufacturés importés.

Le facteur le plus important à considérer dans une enquête économique en n'importe quel pays, est la richesse potentielle que représentent les richesses naturelles. Sous ce rapport, le Canada ne compte guère de supérieurs dans le monde entier. Non seulement le Canada est très riche en ressources naturelles, mais sa richesse potentielle est partagée en agriculture, forêts, mines et pêcheries, de façon à faciliter grandement son développement et le processus de la réalisation marche de pair avec l'édification de grandes industries manufacturières. Alors que toutes les industries accusent un progrès considérable, le plus remarquable est certainement celui de l'industrie manufacturière.

Après avoir subi une dépression en avril la production au Canada a continué sa tendance vers l'augmentation au cours du mois de mai et a atteint un nouveau record de production avec 24,394 voitures dont 8,768 voitures à passagers ouvertes, 12,327 modèles fermés, 3,037 camions 787 chassis et 15 autobus. Ces chiffres de production se comparent avec 21,032 unités en avril, 22,374 en mars, 29,139 en mai 1925.

Pendant le mois sous revue, la production des voitures de promenade s'est totalisée à 21,095 comparative avec 16,769 pendant le mois précédent de 16,481 en mai l'année dernière.

La construction des voitures fermées s'est avancée de 9,514 en avril à 12,927 en mai soit une augmentation de cinquante-sept pour cent sur celle de mai 1925 alors qu'il n'y eut que 7,843 voitures de produits.

La fabrication des voitures ouvertes se chiffrait par 8,768 voitures fabriquées l'an dernier en mai et comportait une augmentation de vingt pour cent sur les 8,647 produites en avril dernier.

La construction des camions à 3,037 montrait une augmentation de douze pour cent sur des 2,709 du mois précédent.

Pour les cinq mois terminés avec mai, la production cumulative fut de trente-deux pour cent plus élevée que celle de la période correspondante de l'année dernière tandis que la valeur des voitures fabriquées estimée suivant le prix de vente serait de treize millions de dollars plus forte que l'an dernier. La production pour l'année jusqu'à la fin de mai depuis le premier janvier serait de 38,270 voitures de promenade, 13,387 camions, 11,806 chassis et 73 taxis ou autobus.

Les importations de voitures automobiles en Canada n'ont pas cessé de croître, l'augmentation arrivait à 5,384 pour le mois de mai comparativement à 691 en janvier et à 2,539 en avril.

Les exportations en mai se chiffrent à 5,623 furent légèrement moindres que celles de l'an dernier dans le même mois alors qu'elles se chiffraient par 5,770 ; mais elles dépassèrent de trente-sept pour cent celles d'avril qui n'étaient que de 4,118.

Pour les cinq premiers mois de l'année la production fut de 108,127 et avec 11,770 voitures importées, l'approvisionnement était donc de 114,827 voitures mais comme il y eut des exportations de 34,249 véhicules, il ne restait donc pour la consommation intérieure que 80,578 voitures comparativement à 54,324 pendant la même période l'an dernier.

Ces chiffres montrent bien comment l'industrie automobile est prospère chez nous et comment elle tend à augmenter au cours des quelques années à venir.

PROVINCE de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 1534. ISRAEL DESJARDINS, bourgeois de la paroisse de Ste-Elisabeth, dans le district de Joliette, Demandeur vs EDOUARD MOORE, ci-devant de la paroisse de St-Michel des Saints, dans le district de Joliette et SIMON GOULIN, ci-devant de la paroisse de St-Zénon, dit district, et tous deux actuellement absents de cette Province, Défendeurs.

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans le mois.

Joliette, ce 20 juillet 1926. DUCHARME & RIVEST, 22j 2fs P. C. S.

PROVINCE de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure, No 1528. EUGENE LABELLE, journaliste, de la paroisse de St-Roch de l'achigan, district de Joliette, JOSEPH DINELLE, cultivateur, de la paroisse de St-Christine, Comté de Bagot, district de St-Hyacinthe, CLEOPHAS DINELLE, corroyeur et cultivateur de la ville d'Acton Vale, Comté de Bagot, district de St-Hyacinthe, DAME PHELOISE DINELLE, de la dite paroisse de St-Roch de l'achigan, dit district de Joliette, épouse commune en biens de Antonio Chayer, journaliste du même lieu, et le dit Antonio Chayer tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse à ester en justice : DAME ROSE-ANNA DINELLE, de la paroisse de St-Philomène, Comté de Luthière, district de Québec, épouse commune en biens de Eugène Roy dit Lauzière, cultivateur du même lieu et le dit Eugène Roy dit Lauzière, tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse à ester en justice, DAME MARIE-ANNE DINELLE, de la paroisse de St-Joseph de Blandford, comté et district de Nicolet, épouse commune en biens de Napoléon Patry, cultivateur du même lieu, et le dit Napoléon Patry tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse à ester en justice. Demandeurs vs ANACLET LABELLE, LE, JEAN-BAPTISTE LABELLE, ANTOINE LABELLE et ARTHUR DINELLE, tous quatre ci-devant de la paroisse de St-Roch de l'achigan, district de Joliette et actuellement absents de la Province en des lieux inconnus, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs Anacleto Labelle, Jean-Baptiste Labelle, Antoine Labelle et Arthur Dinelle de comparaître dans le mois.

Joliette, ce 17e jour de juillet 1926. DUCHARME & RIVEST, 22j 2fs P. C. S.

Un nouveau record dans la production automobile

Après avoir subi une dépression en avril la production au Canada a continué sa tendance vers l'augmentation au cours du mois de mai et a atteint un nouveau record de production avec 24,394 voitures dont 8,768 voitures à passagers ouvertes, 12,327 modèles fermés, 3,037 camions 787 chassis et 15 autobus. Ces chiffres de production se comparent avec 21,032 unités en avril, 22,374 en mars, 29,139 en mai 1925.

Pendant le mois sous revue, la production des voitures de promenade s'est totalisée à 21,095 comparative avec 16,769 pendant le mois précédent de 16,481 en mai l'année dernière.

PACIFIQUE CANADIEN

Les trains circulent comme suit : HEURE SOLAIRE LA SEMAINE SEULEMENT.

Départ de Joliette

7.30 A. M.	Pour Montréal	Arrivent à destination
9.40 A. M.	Pour Berthier	9.25 A. M.
	Pour Trois-Rivières et intermédiaires	11.08 A. M.
10.27 A. M.	Pour Montréal	11.80 A. M.
	Pour Québec	12.55 P. M.
3.15 P. M.	Pour Montréal Gare Windsor	2.00 P. M.
3.34 P. M.	Pour Montréal	5.15 P. M.
	Pour Berthier	5.40 P. M.
	Pour Trois-Rivières et intermédiaires	4.80 P. M.
4.55 P. M.	Pour Montréal	5.50 P. M.
	Pour Québec	7.15 P. M.
6.15 P. M.	Pour Montréal	8.45 P. M.
7.14 P. M.	Pour St-Gabriel	8.45 P. M.
11.25 A. M.	Pour St-Gabriel	8.10 P. M.
	Pour Montréal	12.20 P. M.

LE DIMANCHE SEULEMENT

9.25 A. M. Pour St-Gabriel 10.50 A. M.
10.27 A. M. Pour Québec 2.00 P. M.
3.15 P. M. Pour Montréal Gare Windsor 5.15 P. M.
4.55 P. M. Pour Montréal Viger 7.15 P. M.
6.15 P. M. Pour Québec 8.45 P. M.
7.20 P. M. Pour Montréal 8.45 P. M.
Pour Montréal 9.30 P. M.

LA SEMAINE SEULEMENT

Arrivent à Joliette

7.30 A. M.	De St-Gabriel	Départ à destination
9.15 A. M.	De Montréal	6.00 A. M.
10.23 A. M.	De Montréal	7.25 A. M.
11.25 A. M.	De Montréal Gare Windsor	8.30 A. M.
	De Québec et intermédiaires	9.15 A. M.
	De Berthier	7.00 A. M.
3.10 P. M.	De Berthier	10.10 A. M.
3.34 P. M.	De St-Gabriel	2.15 P. M.
4.30 P. M.	De Québec	2.45 P. M.
	De Montréal	12.30 P. M.
5.55 P. M.	De Montréal	2.30 P. M.
	De Trois-Rivières et intermédiaires	4.00 P. M.
	De Berthier	4.10 P. M.
7.14 P. M.	De Montréal	4.35 P. M.
	De Montréal	6.15 P. M.

LE DIMANCHE SEULEMENT.

9.25 A. M. De Montréal 8.00 A. M.
10.23 A. M. De Montréal 10.05 A. M.
11.10 A. M. De Montréal Gare Windsor 9.15 A. M.
4.30 P. M. De Québec 2.00 P. M.
5.55 P. M. De Montréal 12.30 P. M.
7.20 P. M. De Trois-Rivières 4.10 P. M.
De St-Gabriel 6.25 P. M.

J.-E. POIRIER, agent.

Tél. Bell : 61 Boîte Postale 99

J. ALBERT TELLIER

MARCHAND</

PLUS DE SÉCURITÉ QUE JAMAIS - -



Dodge Brothers Inc., et leurs filiales ont atteint, ce printemps, la troisième place dans la production globale, parce qu'ils ont pu — SANS RIEN SACRIFIER AUX PRINCIPES ESSENTIELS — améliorer constamment l'élégance de leurs produits.

Les propriétaires et les ingénieurs savent bien que, mécaniquement parlant, l'auto est plus robuste que jamais — le coût d'entretien plus bas — et la performance d'une plus grande sécurité.

Les perfectionnements et les prix plus bas ont été rendus possibles par les stupéfiantes augmentations des ventes. Non pas en nous éloignant du principe basique qui a fait le succès de Dodge Brothers : NE JAMAIS DIMINUER LA QUALITÉ DANS UN SEUL DETAIL.

Auto de tourisme Sedan régulier \$1390
régulier \$1200
Coupé régulier 1260 Sedan de Luxe 1565

**J.-Ed. Laurion, 124 Manseau,
Joliette, Qué.**

Distributeur autorisé pour les comtés de Joliette, — Berthier, — Masson, — l'Assomption, — Montcalm, — Terrebonne.

AUTOMOBILES

DODGE BROTHERS
FABRIQUES EN CANADA

Chez nous et autour de nous

MARIAGE FASHIONABLE

Mardi le 27 juillet, Sa Grandeur Mgr Forbes a béni le mariage de Mlle Albina Beaudoin, fille de feu le notaire et de Mme Hector Beaudoin de Joliette à M. Antonin Marquis, pharmacien, à Québec.

Aussitôt après le mariage Mme H. Beaudoin a reçu dans les salons du château Windsor, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de nocces.

Nos souhaits de bonheur.

SERVANTE DEMANDEE
Une bonne servante trouvera une position immédiate en s'adressant au No 25 Richard, Joliette. 29j 2fs

EN VOYAGE
M. Antonio Mainville, de St-Jacques, était de passage à Joliette dimanche le 25 juillet. Lundi, le 26, M. Mainville est parti pour Ottawa, accompagné de M. Wellie Marjoni, afin de rendre visite à leurs parents. Il se rendra plus tard à Holyoke avec des amis.

Dr E. PIETTE
Chirurgien de l'Hôpital
St-Eusèbe.

ELECTRICITE MEDICALE
RAYONS X.

Heures de bureau :
3 à 4 p. m. 7 à 8 p. m.
10 à 11 heures a. m. à l'Hôpital

**VENDEURS — AGENTS
DEMANDES**

Vendeurs demandés pour se spécialiser dans la vente de calendriers et d'annonces. Actuellement, c'est que votre salaire correspond à votre habileté et à votre énergie ? Si votre salaire n'y correspond pas, écrivez-nous sans délai. Nous avons un territoire ouvert pour un homme actif dans Joliette. Notre ligne comprend une spécialité d'annonces de 300 genres différents ; chaque article manufacturé et vendu exclusivement par nous. Il y a plus de 350 vendeurs au Canada et aux Etats-Unis qui font très bien avec la ligne "Dow". Ecrivez en mentionnant tous détails au Gérant des Ventes, Louis-F. Dow Co. Limited, 376 rue Donald, Winnipeg, Canada.

**GERANTS DE DISTRICTS DE
MANDES POUR REPRESEN-
TER LA CAPITAL LIFE AS-
SURANCE — VIE**

Hommes d'expérience peuvent s'organiser une agence profitable dans leur comté. Très hautes commissions payées aux hommes actifs et travailleurs, avec le privilège d'engager des agents ou sous-agents dans les villes et villages de leur territoire. Service très rapide dans l'émission des polices. Hommes anxieux de se créer une position d'avenir et profitable. Ecrire à M. T. P. Bourgeois, Gérant Provincial, Chambres 62-63, Edifice St-Denis, 294 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

A VENDRE

Une quantité de foin sur le champ, dans la paroisse de St-Thomas à vendre à bon marché. S'adresser au No 99 Manseau, Joliette.

PERDUE

Une fourrure "chat sauvage" dans le rang de la Rivière Rouge, Cabrires Mills, dimanche après-midi. Prière de la rapporter à nos bureaux ou chez M. Joseph St-Jean, fils de Nazaire à St-Paul.

EN VACANCES

M. Charles Olivier est en vacances dans sa famille après avoir obtenu avec grande distinction, son diplôme du collège Laline de Montréal.

FIANCILLES

Dimanche dernier, ont eu lieu à Montréal, les fiançailles de M. Sylvain Masse, fils de M. le docteur et de Mme L.-A. Masse, de St-Thomas à Mlle Juliette Aubin, fille de M. Avila-Aubin, de Montréal.

A VENDRE

Un set de chambre, un garde-robe portatif ainsi que supports (stands). S'adresser au No 1 rue Ste-Anne, Joliette.

PHONOGRAPHE A VENDRE

Un phonographe — cabinet, modèle Troubadour, marque "Sonora", presque neuf, avec plusieurs records, à vendre à bon marché. S'adresser à A. Sénécal, 170 Notre-Dame, téléphone 188. 29juillet 2fs

A LOUER

Magnifique logement situé au No 59 St-Clémentine en face du séminaire est offert à louer pour \$25.00 par mois. Cause, départ. Possession immédiate. S'adresser sur les lieux.

PACIFIQUE CANADIEN

Venez nous voir avant de décider à faire votre prochain voyage. Des informations et des suggestions vous seront fournies pour vous faire visiter plus d'endroits sans qu'il vous en coûte plus cher. Adressez-vous à un représentant du Pacifique Canadien. J. E. POIRIER.

Un Studio où

SERVICE.
Equipe tout-à-fait moderne. Photographies jour et nuit. Spécialité : la pose et la retouche en photographie.
UNE VISITE SOLICITEE.
Welly Demers, 19 Pl. Bourget, Joliette.

EN VILLE

M. J. Trempe, journaliste, de Montréal, était de passage hier chez M. Dostaler, de Joliette.

EN VISITE

M. Alphonse Laurence, de Montréal est de passage à Joliette chez Mme D. Blouin, en route pour St-Jean de Matha.

NAISSANCE

M. et Mme Joseph Mousseau, de St-Félix de Valois ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, arrivé le 14 juillet et baptisé sous les noms de Joseph, Anne, Valérien.

Parrain et marraine : M. et Mme Jos. Gareau. L'enfant était tenu sur les fonts baptismaux par Mlle M. Louise Robillard, tante de l'enfant.

EN VISITE

M. Léo Vallierand, de Chicoutimi, est depuis quelques jours l'hôte de Mlle S. Desroches à la Villa des Ormes.

FIANCILLES

A St-Denis, comté de Maskinongé, ont eu lieu dimanche, le 18 juillet, les fiançailles de Mlle Poméla Barrette, fille de M. Siméon Barrette, à M. Julien Lavallée, épicière de Joliette, fils de M. Octavien Lavallée.

TERRE A VENDRE

Une belle terre de 78 arpents tous cultivables, maison neuve avec améliorations modernes, vendra à très bonnes conditions, pour cause de santé. S'adresser à M. Alvarez Brien, St-Lin des Laurentides, comté L'Assomption, R. R. No 2. 29juillet 4fs

A LOUER

Une place de banc, dans la grande allée, à la cathédrale. S'adresser à nos bureaux.

EN VISITE

Mme L. H. Lafleur, de Montréal, est en promenade à la Villa des Ormes, chez M. et Mme G. Desroches.

ST-AMBROISE

2 terres sont à vendre à très bon marché : 117 arpents avec récolte et roulant ou séparément. S'adresser à Joseph Beauchamp, Rang Double, Co. Joliette. 29juillet 5fs

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement. S'adresser au No 16 De Lanaudière.

SERVANTE DEMANDEE

Un cultivateur résidant à St-Cuthbert, Co. Berthier, demande une servante. Salaire payé : \$20.00 par mois. S'adresser au No 122 Notre-Dame, Joliette.

EN VILLE

M. Maurice Gariépy et Mlle Judith Gariépy, d'Amos, Abitibi, étaient de passage à Joliette mardi. Mlle Gariépy entrera en communauté chez les Rvdes Soeurs des SS. CC. de Jésus et Marie, le 7 août prochain.

DE RETOUR

M. et Mme Jos. Carré, Mme Gauthier, Mlles Alexina Lambert et Marie-Anne Boisvert, de St-Aimé, comté de Richelieu sont de retour d'un voyage fait à Sherbrooke, Richmond, Drummondville et Carmel.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante immédiatement chez Mme J.-A. Jechasse, 151 rue St-Louis.

EN VILLE

M. et Mme F.-X. Coulombe, de Marieville, Qué., étaient de passage à Joliette ces jours derniers.

TEL. 314 B. de P. 383

**SI VOUS VOULEZ UN
BON PRIX POUR VOS
VOLAILLES**

Adressez-vous à

D. Hbracen
92 ST-THOMAS,
JOLIETTE, P. Q.

LES CLAUSES DES LOIS RELIGIEUSES AUXQUELLES LE CLERGE CATHOLIQUE MEXICAIN FAIT SURTOUT OBJECTION.

Les clauses des lois religieuses mexicaines, auxquelles l'Eglise catholique fait particulièrement objection et qui ont précipité la lutte présente entre l'Eglise et l'Etat, sont les suivantes :

- 1 — Le nombre de prêtres dans chaque communauté doit être réduit.
- 2 — Les écoles religieuses et les ordres religieux seront prohibés.
- 3 — Les prêtres nés au Mexique seulement peuvent exercer leurs fonctions.
- 4 — Les rites religieux ne doivent pas être célébrés en dehors des murs des églises.
- 5 — Les publications religieuses ne doivent pas faire de commentaires sur la politique nationale ni publier des nouvelles au sujet des actes des autorités du gouvernement.
- 6 — Les propriétés d'églises seront nationalisées.
- 7 — Les prêtres doivent s'inscrire.

VOS YEUX

Faites examiner
votre vue par
Emile Prévost

SPECIALISTE
OPTOMETRISTE ET
OPTICIEN
D'EXPERIENCE

Choix complet de lunetterie

26 rue St-Paul, Joliette

VARIETES

CE QU'ON DIT

Les proverbes sont parait-il, la sagesse des nations. En voici une série qui ne donnera pas une trop mauvaise idée de cette sagesse anonyme, à quelques restrictions près, bien entendu :

— Arabe : Consulte ta femme et fais ta tête.
— Chine : La langue d'une femme est une épée ; elle ne la laisse jamais rouiller.
— Allemagne : Marie-toi avec ta femme, mais pas avec sa figure.
— La femme, le poêle, doivent rester à la maison.
— Danemark : La femme est comme la mer ; soumise à celui qui la brave, terrible à celui qui la craint.
— France : Battre sa femme ou un sac de farine est la même chose ; le bon s'en va et le mauvais reste.
— Grèce : Au bout de trois jours la pluie, un invité, une femme sont les trois plus désagréables choses au monde.

— Inde : Si tu veux connaître la pureté de l'or, essaie-le à la pierre de touche ; la force d'un bouc, charge-le ; le caractère d'un homme, écoute-le parler ; les pensées d'une femme, tu ne le pourras jamais.
— Italie : La femme est tout miel ou tout fiel ; le miel se change parfois en fiel mais le fiel ne se change jamais en miel.
— Espagne : L'homme est le foyer, la femme le tison, et le diable le soufflet.
— La femme et la mule sont plus faciles à conduire par la douceur que par la rigueur.

Tél. 62. B. P. 597

J.-E. Chaput
NOTAIRE

Argent à prêter
\$500.00 à \$5000.00

Petits billets escomptés. Prêts sur gages. — Confidentiel.

15 St-Paul, JOLIETTE.

CHANSON DES OUVRIERS

Chaque matin nous nous levons avec le soleil. Il brille sur notre travail ; et quand il disparaît, nous savons que nous le retrouverons le lendemain.

L'eau ne se lasse pas de couler ; tout le long de sa route, de la montagne à la mer elle porte des barques, fait tourner les moulins, donne la force aux usines.

La plante ne se lasse pas de germer et de croître ; l'hiver pour elle n'est qu'une longue nuit ; son matin, c'est le printemps. Le blé mûrit chaque été, le raisin et les fruits nous sont donnés chaque automne.

L'oiseau ne se lasse pas de rétablir son nid et de nourrir les petits qui s'envolent ; il recommence de saison en saison.

Nous non plus, nous ne nous lassons pas de travailler.

Le laboureur, le vigneron nourrissent notre faim et notre soif sans jamais les apaiser. Le boulanger qui a peiné toute la nuit, voit son travail dévoré avant le soir. Sans leur effort toute vie s'arrêterait.

Nous sommes les ouvriers des usines, les maîtres et les serviteurs des machines monstrueuses. Les ouvrages sortis de nos mains se répandent dans le monde ; et bien loin de nous, des traverses, des rails, les charpentes des ponts, les tuyaux qui courent dans la terre comme des veines, vont porter témoi-

gnage de la vigueur de nos bras.

Nous ne nous lassons pas de travailler.

III
Respect au travail de la pensée.

L'homme dont les mains restent blanches fait parfois, pour ses frères, plus que ne fait le robuste ouvrier. Son travail silencieux est une gloire pour sa patrie, un bienfait pour l'humanité. Nous avons cuit son pain et tissé ses vêtements ; mais les vérités qu'il nous a montrées et les paroles qu'il nous a dites ont plus de prix pour nous que le travail et que la nourriture.

Par le travail, l'homme donne à l'homme plus que la nature ne lui a jamais donné. Qui donc nous instruit, nous réchauffe, nous console ?

Notre travail ou celui de nos frères.

L'homme meurt, mais son oeuvre dure ; le maçon disparaît, mais la maison subsiste. Sans le travail, l'homme est semblable au nuage qui passe.

Nous nous lassons pas de travailler.

IV
Ceux qui craignent le travail ne savent pas quel goût il donne à la vie. Leurs journées sont plus fades que du pain sans sel.

Le dimanche se lève comme un soleil sur la maison du travailleur.

Jamais, jamais nous ne serons las de travailler.

Mme H. WALZ.

Toute une famille au cloître

L'homme propose, Dieu dispose. Un père de famille qui avait deux garçons, Lambert et Pierre, voulut que Lambert étudiât pour devenir prêtre. Pierre resterait à la maison avec sa soeur, un autre frère et son père. Lambert étudia donc, puis, rejoignant Pierre qui gardait ses troupeaux, il lui répétait toutes les leçons apprises, si bien que Dieu bénissant le jeune professeur et son élève très intelligent, celui-ci obtint de son père d'étudier lui aussi en

vue de la prêtrise. Lambert devint le premier abbé d'une célèbre abbaye, et Pierre devint évêque de Tarentaise. Saint Lambert est fêté le 22 août. Un autre petit frère, bientôt, rejoignit Pierre et Lambert au monastère de Bonnevaux, et y amena son père qui se fit aussi religieux. Le père est fêté sous le titre de "bienheureux Pierre". La mère et sa fille entrèrent chez les Cisterciennes ; la mère devint abbesse. Pierre et Lambert fondèrent une nouvelle abbaye et celui qui avait été professeur de son jeune frère devint son inférieur : Pierre, abbé du monastère, avait son grand frère comme inférieur et disciple docile. Plus tard Lambert devint abbé à son tour, et son frère était nommé évêque. Cela se passa en France, en Dauphiné, au XIIème siècle.

Nouveau notaire à Joliette

M. Victor Lafortune, fils de M. William Lafortune, de St-Thomas de Joliette, qui vient d'être admis à la pratique du notariat après de brillantes études universitaires, ouvrira un bureau à Joliette, vers le 1er août au numéro 55 rue Notre-Dame, (en haut de la Banque Royale). M. le notaire Lafortune a fait ses études au Séminaire de Joliette.



Vente par le shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

Cour de circuit. — Dans et pour le comté de Berthier.

Province de Québec,
District de Joliette
No 401.

EDOUARD HENAU, cultivateur, de la paroisse de St-Cuthbert, dans le district de Joliette, demandeur ; vs DAME VEUVE ALPHONSE ROBILARD, veuve de feu Alphonse Robillard, en son vivant cultivateur, du même lieu, ci-devant de St-Cuthbert, et actuellement ab-

sente en des lieux inconnus, défenderesse.

a. Un lopin de terre de figure irrégulière, borné au nord par les Nos 549 et 552, au sud, par les numéros 546 et 548, à l'est, par le No 548 et par la rivière Chicout, à l'ouest, par les Nos 546 et 553, contenant en superficie 45 arpents et 81 perches, le dit lopin de terre connu au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Cuthbert, sous le No 547—avec maison et autres dépendances dessus construites ;

b. Un autre lopin de terre borné au nord, par le No 557, vers le sud, par le No 547, vers l'est, par les Nos 549 et 557, vers l'ouest par le No 554, mesurant en front 2 arpents sur 2 arpents et 5 perches, contenant en superficie 5 arpents, ledit lopin de terre connu au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Cuthbert, sous le No 553.

Lesdites terres pour être vendues sur la défenderesse en exécution du jugement rendu en cette cause, à la charge du bail à loyer desdites terres louées pour l'année 1926, appert audit bail produit.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Cuthbert, dans le district de Joliette, MARDI, le DIX-SEPTIEME jour du mois d'AOUT 1926, à DIX heures de l'avant-midi (heure solaire).

Le shérif,
GEORGE DESROCHES.
Bureau du shérif,
Joliette, 12 juillet 1926.

**Au point de vue
économique et social,
nous nous affaiblissons chaque
fois que nous en-
voyons notre ar-
gent à l'étranger.**

la même riche et
exquise Saveur, le
même breuvage
désaltérant.



Dow
Old Stock Ale

mûrie à point

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ